



La lettre du **RIOB**



SOMMAIRE

3 Édito

4 Le RIOB dans les grands événements internationaux 2022 sur l'eau

6 Le RIOB au Forum Mondial de l'Eau de Dakar

- Une forte mobilisation
- Renforcer les liens entre le Sénégal et la Guyane avec la gestion de l'eau
- Une avancée inédite : le segment politique de haut niveau dédié aux bassins !
- Edition des 20 ans de la Conférence internationale Euro-RIOB (16 - 19 Octobre 2023, Valence, Espagne)

8 Fenêtre sur les réseaux

- Un panel de haut niveau organisé sur la Déclaration Eau et Nature !
- 20 ans de gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec
- 20^{ème} conférence internationale "EURO-RIOB" à Annecy (France)
- Brésil - La gestion participative de l'eau en tant que responsabilité de tous au cœur de la XXIV^e ENCOB
- Analyse de 30 ans de questions environnementales à l'ONU dans les pays de l'EOCAC
- Des nouvelles du réseau méditerranéen des organismes de bassin – REMOB
- REBOC lance la Plateforme des Talents féminins pour l'Eau
- Le RAOB : Vers un leadership politique

14 Gouvernance

- Moldavie - Solidarité Eau Europe mobilise la population sur le bassin de la Nirnova
- Récents développements dans la gestion locale de l'eau au Kirghizistan et en Ouzbékistan
- 10 ans de travaux de la plateforme Chine - Europe sur l'eau
- Outil de stratégie et d'animation pour les conseils de bassin : coopération entre la Colombie, l'Équateur et la France
- Un manuel pour rapprocher les villes de leurs bassins
- Expérience de gouvernance à plusieurs niveaux publique-privée pour l'amélioration de la voie navigable partagée du fleuve Paraná

- La Gouvernance de l'eau au Sénégal
- 17^{ème} réunion de l'Initiative de l'OCDE sur la gouvernance à La Haye, Pays-Bas (19-20 septembre)

19 Financement

- Un opérateur privé et un financement pérenne pour le Service hydrologique du Congo-Brazzaville
- France - Le financement des actions des industriels pour la préservation de la ressource en eau
- Mieux appliquer le principe « pollueur-utilisateur/payeur » dans les redevances des agences françaises de l'eau
- Concertation sur la mise en place d'une taxe pour la gestion du sous-bassin de la Vienne en France
- Chine - Améliorer la santé de la rivière Mulan : un prêt de 200 millions de dollars de la Banque asiatique de développement
- Brésil - Application des ressources financières issues des taxes sur l'usage des ressources hydriques par financement remboursable : Étude de cas des bassins des rivières Piracicaba, Capivari et Jundiáí (PCJ)
- La finance climat au service du fleuve Sénégal
- Le financement du cycle de l'eau en Espagne

24 Connaissance

- Coopération transfrontière et évaluation de la disponibilité de l'eau dans le bassin du fleuve Amu Darya
- Imagerie satellitaire : inventaire et diagnostic des zones humides pour la GIRE au Burkina Faso
- Une évaluation rapide de la diversité biologique et des services écosystémiques dans la région amazonienne
- L'OiEau accompagne le Pôle Eau de Dakar l'Atlas des grandes questions scientifiques
- Le 11^{ème} rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la Directive Assainissement est publié, grâce au SIF-ERU
- Accueil d'une délégation bolivienne en France
- Bio-Plateaux : mieux connaître pour mieux protéger les ressources en eau du plateau des Guyanes
- Un diagnostic prévisionnel du bassin de la rivière Tunuyán (Argentine)

29 Planification

- 10 ans de coopération sur le bassin du Stung Sen au Cambodge
- Planification pour la GIRE et participation des usagers de l'eau en Afrique de l'Ouest
- Réactivation des échanges entre la MiRC et la MRC
- Impulser une dynamique de préservation de la ressource en eau dans un territoire qui cherche son modèle de développement : Le SDAGE de la Guyane 2022-2027
- Dynamisation des organismes de bassin africains, pour une meilleure gestion de l'eau : un projet ambitieux
- Un partenariat OMM-RIOB pour renforcer les systèmes d'information sur l'eau

34 Sur la route des 30 ans

- « Water is politics » : l'eau exige des réponses politiques
- Les Manuels du RIOB : des outils pour guider les acteurs de la gestion de la ressource

35 Le RIOB vu par...

36 Perspectives et défis

- Plan d'action de Dakar pour les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères
- Sécurité hydrique et biodiversité : deux initiatives ambitieuses

38 A la rencontre de...

- Commission Internationale de l'Escaut : Ode à l'aloïse feinte
- L'Organisation du traité de coopération amazonienne (OTCA)

40 Le RIOB en bref

Édito



De Dakar à New-York, tel pourrait être le titre de ce nouveau numéro de la Lettre du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), en forme d'invitation au voyage parmi les régions et les priorités de notre réseau.

Le Forum mondial de l'eau à Dakar en mars 2022 constitua un temps fort de retrouvailles, de renouvellement de notre mobilisation collective, de ressourcement de nos messages, autour de près d'une trentaine de sessions co-organisées durant la semaine, sans parler de notre Assemblée Générale Mondiale, qui a confirmé l'extension de la présidence du Royaume du Maroc, et validé la passation de relais à la France en octobre 2024 durant notre prochaine assemblée générale. Pour la première fois, un segment politique dédié aux bassins a permis de faire le point sur la gestion de l'eau par bassins, et de témoigner de son efficacité dans de nombreuses régions du monde. Le Plan d'action de Dakar pour les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères, adopté à Dakar et signé par près d'une centaine d'institutions depuis lors, constitue désormais le cœur de notre message et de nos attentes dans la préparation de la conférence des Nations unies sur l'eau prévue à New-York en mars 2023.

L'évènement doit représenter un moment rare et singulier dans l'histoire de la communauté internationale de l'eau, après la Conférence de Mar del Plata de 1977 ! Notre mobilisation est donc totale pour faire parler des bassins, et surtout pour démontrer et convaincre que «par les bassins et pour les bassins», nous pourrions atteindre plus rapidement les objectifs de développement durable et notamment l'objectif 6 sur l'eau. Les conclusions de la COP 27 en novembre 2022 ont déjà confirmé que soutenir des organismes de bassin au mandat clair, aux ressources humaines et financières adaptés, à la gouvernance efficace, c'est sécuriser l'accès à la ressource en eau pour tous.

Dr Éric Tardieu,
Secrétaire Général du RIOB

Le RIOB dans les grands événements internationaux 2022 sur l'eau

EauMega 2022 - 2^{ème} conférence internationale sur l'eau, les mégapoles et le changement global

La conférence a permis de produire un « état-de-l'art » scientifique et technique de la gestion de l'eau dans les mégapoles pour en dégager et actualiser les enjeux les plus importants, et de contribuer au rapprochement et au dialogue entre la science et la politique au niveau local.

📅 11 - 14 janvier 2022

🌐 <https://fr.unesco.org/events/eaumega>



9^{ème} Forum Mondial de l'Eau

Pour la 1^{ère} fois dans l'histoire des Forums, le programme intégrait un segment politique de haut niveau dédié aux bassins ("Segment bassin") soutenu par le RIOB, qui a aussi piloté les activités de plusieurs groupes de travail (voir p. 36). Il a assuré la valorisation de l'initiative « Sécurité hydrique <-> Sécurité écologique » (voir p. 37), du guide méthodologique RIOB – IWA sur « les villes connectées à leurs bassins » (voir p. 17), et du guide méthodologique RIOB sur la « Police de l'eau ».

📅 21 - 26 mars 2022

📍 Dakar (Sénégal)



9^{ème} FORUM MONDIAL DE L'EAU DAKAR 2022

Réunion régionale paneuropéenne préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023

Les discussions ont porté sur des questions telles que l'accès à l'eau et à l'assainissement, la coopération transfrontalière et intersectorielle dans le domaine de l'eau, la conservation des écosystèmes et de la biodiversité, la prévention de la pollution, les inondations et les sécheresses, le financement de l'eau, l'économie circulaire, etc.

📅 12 - 13 avril

📍 Genève (Suisse)

🌐 <https://unece.org/info/Environmental-Policy/Water-Convention/events/365225>



6^{ème} réunion du Réseau Mondial des Bassins travaillant sur l'Adaptation au Changement Climatique (GNBCC)

La réunion s'est axée sur le thème « Accélérer les progrès vers la réalisation de l'ODD 6 : leçons apprises et problèmes rencontrés par les organisations régionales dans l'élaboration de mesures d'adaptation ».

📅 25 avril 2022

📍 Genève (Suisse)

🌐 <https://unece.org/environmental-policy/events/sixth-meeting-global-network-basins-working-climate-change-adaptation>



Conférence internationale : « Les eaux souterraines, clé des objectifs de développement durable »

Conférence multi-acteurs, elle a rassemblé non seulement des spécialistes des eaux souterraines mais aussi des gestionnaires de services d'eau publics et privés, des décideurs, des financeurs, des industriels, des ONG et représentants de la société civile...

📅 18 - 20 mai 2022

📍 Paris (France)

🌐 www.gw-sdg2022.fr/index.php/fr



Congrès mondial de l'IWA

Autour du thème « L'eau pour des villes intelligentes et vivables », ce congrès a abordé l'économie numérique, la diffusion de l'innovation, l'adaptation au changement climatique, l'engagement des communautés et des clients, et la durabilité.

📅 13 - 14 septembre 2022

📍 Copenhague (Danemark)

🌐 <https://iwa-network.org/events/iwa-world-water-congress-exhibition-2022-copenhagen>



M. Kalanithy Vairavamoorthy, Directeur Général de l'IWA, et M. Eric Tardieu, Secrétaire Général du RIOB se sont entretenus lors du Congrès mondial de l'IWA, au sujet de la coopération en vigueur entre les deux organisations sur le dialogue villes – bassins. Le RIOB et l'IWA, avec le soutien de l'OFB et du SIAAP, ont réalisé un guide méthodologique sur le renforcement de la gouvernance multi-échelles entre les zones urbaines et les bassins versants, qui a été présenté en avant-première au Forum Mondial de l'Eau de Dakar en mars 2022, et lancé officiellement le 13 septembre (voir p. 17).

🌐 www.oieau.org/actualites/presentation-officielle-du-guide-methodologique-iwa-riob-sur-le-renforcement-de-la-gouvernance-multi-echelles-entre-les-zones-urbaines-et-les-bassins-versants

17^{ème} conférence sur l'Initiative pour la gouvernance de l'eau de l'OCDE (WGI)

Cette réunion a permis d'adopter la nouvelle stratégie et le programme de travail 2022-2024 de la WGI et de sa contribution à la conférence sur l'eau 2023 de l'ONU. Elle a aussi vu la nomination de sa nouvelle présidente, Mme Barbara Pompili (voir p. 18).

📅 19 - 20 septembre

📍 La Haye (Pays-Bas)

🌐 www.oecd.org/water/regional/watergovernanceinitiative17.htm



30^{ème} anniversaire de la Convention sur l'eau CEE-ONU

La réunion a été l'occasion d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation de la vision à long terme de la Convention : « les eaux transfrontières du monde entier sont gérées en coopération entre les pays riverains afin de promouvoir le développement durable, la paix et la sécurité ».

📅 28 - 30 juin 2022

📍 Tallin (Estonie)

🌐 www.unwater.org/news/30th-anniversary-water-convention



Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP27)

Ses conclusions inédites appellent à protéger l'eau et les bassins dans les efforts d'adaptation! Le RIOB a organisé sept événements (à retrouver ici : <https://bit.ly/3WKsoGN>) sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins nationaux et transfrontaliers, son financement et l'intérêt des solutions fondées sur la nature et d'une gestion durable des eaux souterraines.

📅 6 - 18 novembre 2022

📍 Sharm el-Cheikh (Egypte)

🌐 <https://cop27.eg>



Dushanbe Water Process - Conférence internationale de haut niveau sur la Décennie internationale d'action « L'eau pour le développement durable » 2018-2023

La conférence s'est concentrée sur les moyens d'action pour contribuer à la mise en œuvre des buts et objectifs liés à l'eau du Programme 2030 pour le développement durable, de l'Accord de Paris sur le climat, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et du Nouvel agenda urbain à tous les niveaux.

📅 6 - 9 juin 2022

📍 Dushanbe (Tadjikistan)

🌐 <https://dushanbewaterprocess.org/>



Groundwater Summit 2022

Ce sommet a permis d'unifier les déclarations de tous les événements majeurs liés à l'eau en 2021-2022 en un message global sur les eaux souterraines pour la conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023.

📅 7 - 8 décembre

📍 Paris (France)

🌐 <https://groundwater-summit.org/>



Retrouvez davantage d'informations sur notre site
www.riob.org/agenda



Le RIOB au Forum Mondial de l'Eau de Dakar

Une forte mobilisation

A travers près de 30 sessions, le RIOB et l'OiEau, qui en assure le Secrétariat technique permanent, ont abordé les défis et solutions en matière de formation, de partage de données et d'information et de coopération internationale et transfrontalière. Ils ont aussi appelé à une accélération des actions mises en œuvre dans trois domaines prioritaires pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) :

- L'adaptation au changement climatique, avec la labellisation « Dakar 2022 » de l'initiative d'incubation de projets « 100 projets Eau et Climat pour l'Afrique ».
- La préservation de la biodiversité, avec la promotion de la Déclaration Eau et Nature, aux côtés du Conseil Mondial de l'Eau et de The Nature Conservancy (plus de 75 signataires de 25 pays - Voir p. 37).
- La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), avec un segment politique de haut niveau dédié aux bassins et le lancement (avec OMVS*, OMVG**, CEE-ONU & Confédération Suisse) du Plan d'action de Dakar pour les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères (75 structures signataires, de 45 pays - Voir p. 36). Ces initiatives seront portées à la Conférence des Nations Unies sur l'eau, de mars 2023.

* Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
** Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie



30 
sessions

1 500 
participants

2 
déclarations

150 
signataires

Renforcer les liens entre le Sénégal et la Guyane avec la gestion de l'eau

En marge de sa participation au 9^{ème} FME de Dakar, le maire de la Ville de Thiès, Babacar Diop a reçu la Délégation de la Guyane française, représentée par son Président du Comité de l'Eau et de la Biodiversité, Patrick Lecante, Maire de Montsinéry-Tonnégrande, accompagné par les équipes de l'Office de l'eau de Guyane (OEG) et de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL).

Cette rencontre a été l'occasion d'afficher la volonté partagée de relancer le jumelage entre la Ville de Cayenne, chef-lieu de Guyane et la ville de Thiès. Pour rappel, ce jumelage avait été signé dans les années 1970 entre Léopold Heder Sénateur-Maire

de la ville de Cayenne et Léopold Sédar Senghor. La présence de la CACL et de l'Office de l'eau lors de cette rencontre a permis de dialoguer sur les enjeux de gestion de l'eau propres à chaque territoire. La gestion des eaux pluviales a été identifiée comme un premier sujet d'échange pour le partage d'expériences.

D'autres rencontres officielles ont également été organisées, avec le Maire de la Commune de Somone, Salif Diouf, avec le Conservateur l'Aire Marine Protégée (AMP) de la Somone, Capitaine Rodolphe Holy et le Président du Comité de gestion de l'AMP, Saliou Mbojji.

De nombreuses analogies sont apparues lors de ces échanges. Elles ont révélé une volonté particulière de rapprochement, à la suite de ce premier contact,



pour développer des actions de coopération et de partage d'expériences sur la gestion durable des aires protégées, la valorisation des ressources et la participation des populations à leur gestion. Enfin, le dialogue a mis en évidence un intérêt commun pour l'exploitation des huîtres de mangrove (les espèces présentes sur la Somone au Sénégal étant identiques à celles présentes dans la commune de Montsinéry-Tonnégrande en Guyane).

Le RIOB au Forum Mondial de l'Eau de Dakar

Une avancée inédite : le segment politique de haut niveau dédié aux bassins !



L'Union Européenne, ses Etats Membres et partenaires (Banque Européenne d'Investissement, Banque mondiale, Union africaine et Conseil des ministres africains chargés de l'eau) annoncent le lancement du plan d'action de Dakar pour les bassins.

A l'invitation de la Présidence du Sénégal et du Conseil Mondial de l'Eau, le RIOB, la CEE-ONU, l'OMVG, l'OMVS et la Confédération Suisse ont organisé cette séquence inédite, qui place sur un pied d'égalité politique la gestion de bassin et les événements de haut niveau « historiques » des Forums, à savoir les segments « Ministériels », « Parlementaires » et « Autorités locales ».

Après la cible 6.5 relative à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), c'est une reconnaissance supplémentaire de la gestion de bassin comme un outil essentiel pour l'atteinte de l'ensemble des Objectifs de Développement Durable (ODD) liés à l'eau !

150 personnes ont participé à ce segment bassin. Figuraient au programme les interventions du Président du Conseil Mondial de l'Eau M. Loïc Fauchon, du Ministre de l'Eau du Sénégal M. Serigne Mbaye Thiam, du Ministre de l'Equipement et de l'Eau du Royaume du Maroc et Président Mondial du RIOB M. Nizar Baraka et du Haut-Commissaire de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal M. Hamed Diane Semega.

Des actions exemplaires ont pu être présentées par des organismes bassins nationaux et transfrontaliers du monde entier, y compris la CICOS et l'OTCA couvrant l'Amazone et le Congo, les deux plus grands bassins fluviaux internationaux.

Plan d'action de Dakar pour les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères : pour des engagements concrets !

Lancée à l'occasion du segment de haut niveau dédié aux bassins, cette initiative réaffirme que l'accélération de l'atteinte des objectifs de développement durable dépend grandement de l'action des organismes de bassin et du soutien qui leur est apporté. La bonne gestion des bassins hydrographiques est garante des sécurités hydrique, alimentaire mais aussi énergétique de nos sociétés.

C'est un appel à l'action pour renforcer la coopération, la planification, les cadres légaux et institutionnels des organismes de bassin et leur financement.

75 organismes de 45 pays y ont déjà répondu, dont des bailleurs tels que la Banque Asiatique de Développement et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

Rejoignez-nous en soutenant le Plan d'action de Dakar pour faire de la gestion de bassin une priorité politique de la Conférence des Nations Unies sur l'Eau de Mars 2023 !

Retrouvez le Plan en détail p. 36

Edition des 20 ans de la Conférence internationale Euro-RIOB (16 - 19 Octobre 2023, Valence, Espagne)

Réservez bien ces dates ! Elles marqueront un retour aux sources pour l'Euro-RIOB, dans la ville de Valence qui l'a vu naître en 2003.

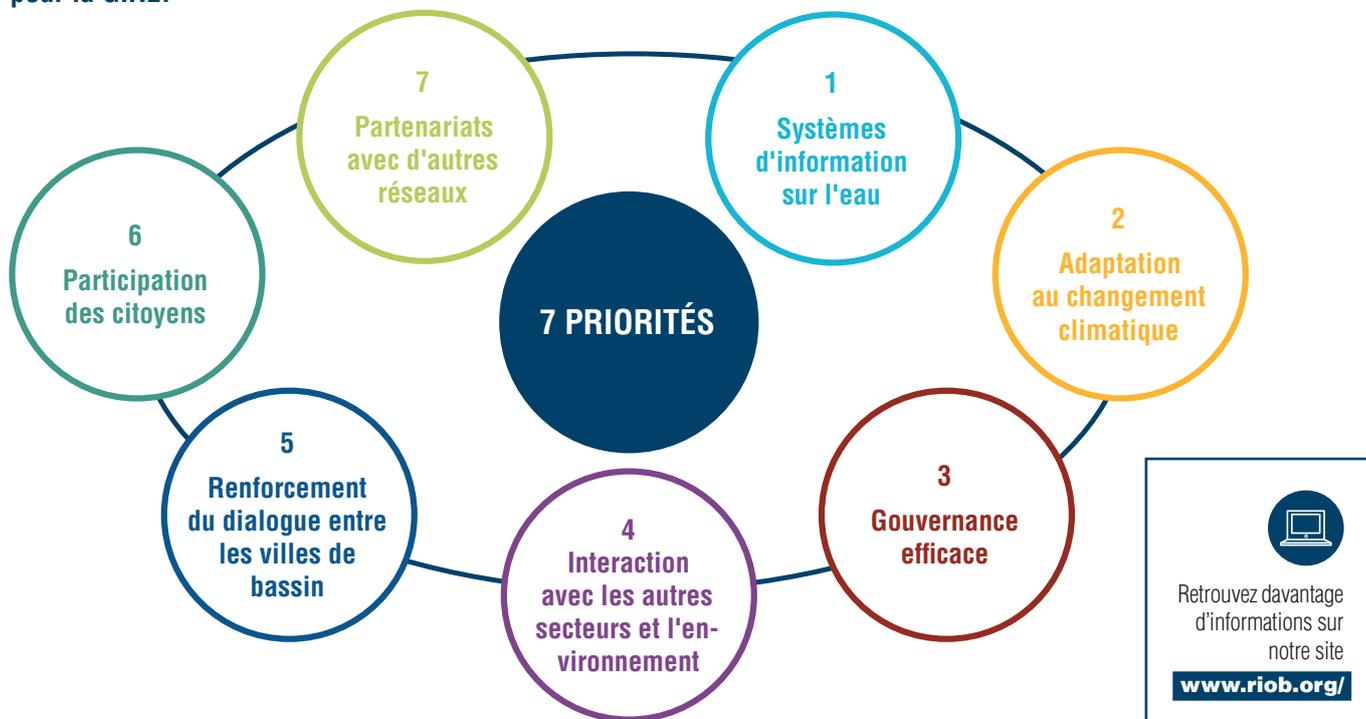
L'événement se tiendra à l'invitation de la Confédération Hydrographique du bassin du fleuve Júcar (CHJ), et en collaboration avec le Ministère de la Transition écologique et du Défi démographique d'Espagne (MITECO), l'Agence française pour la biodiversité (OFB) et le réseau jumeau de l'Euro-RIOB, le Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB), qui fêtera lui aussi ses 20 ans.

Il rassemblera les États membres de l'UE, les directions et administrations nationales et régionales de l'eau, les autorités des districts hydrographiques et les organismes de bassin pour échanger sur les problématiques de gestion de bassin, de mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et de ses « directives sœurs » et de coordination avec d'autres politiques sectorielles au cœur de l'actualité européenne.

Cette édition sera par ailleurs marquée par le lancement du processus préparatoire régional méditerranéen du 10^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

Fenêtre sur les réseaux

Promotion de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin par le biais d'un organisme de bassin structuré, doté d'une gouvernance, de compétences et de connaissances appropriées, ainsi que de mécanismes financiers durables pour la GIRE.



Un panel de haut niveau organisé sur la Déclaration Eau et Nature !

The Nature Conservancy, le Conseil Mondial de l'Eau, l'Office International de l'Eau et le RIOB ont conjointement lancé la Déclaration « Eau et Nature » à l'occasion du Congrès Mondial de la Nature de l'UICN, en septembre 2021.

L'initiative part d'un constat simple : « il n'y a pas de sécurité de l'eau sans sécurité écologique, pas de sécurité écologique sans sécurité de l'eau... et vice-versa ».

En reconnaissance de cette relation d'interdépendance, la Déclaration fixe donc comme objectifs :

- le renfort des liens entre les communautés de l'eau et de la nature,
- l'amélioration de la cohérence des politiques publiques et des actions de toutes les parties prenantes en ces deux matières,
- la promotion de la mise en œuvre de Solutions Fondées sur la Nature (SFN) comme mesures « sans-regret » pour la bonne gestion des ressources en eau, la préservation de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques.

Le Forum Mondial de l'Eau a représenté une excellente

opportunité de mobiliser la communauté de l'eau autour de cette initiative.

Les partenaires de la Déclaration « Eau et Nature » ont donc organisé ce panel de haut niveau pour échanger sur les obstacles et les leviers d'action. Des représentants d'organisation de la société civile kenyane, du Ministère de l'eau de Madagascar, du comité de bassin Loire-Bretagne, de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Organisation du Traité de Coopération Amazonienne (OTCA) ont présenté leurs engagements. Leurs actions exemplaires ont permis de faire la démonstration de modèles économiques rentable pour le financement des Solutions Fondées sur la Nature mais aussi de la nécessité d'investir plus massivement dans l'éducation et la formation de professionnels du génie écologiques.

La Déclaration Eau et Nature a reçu de nouveaux soutiens à cette occasion et compte à ce jour 69 organismes signataires de 27 pays.



« Il est indispensable de développer et de mettre en relation nos systèmes de suivi des ressources en eau et de la biodiversité afin de rendre compte de la qualité de notre environnement et de l'efficacité des Solutions Fondées sur la Nature mises en oeuvre »

Carlos Lazary,
Directeur Exécutif, Organisation du Traité de Coopération Amazonienne (OTCA)

Rejoignez-nous en soutenant la Déclaration « Eau & Nature » pour faire de ce thème une priorité politique de la Conférence des Nations-Unies sur l'Eau de mars 2023 :

<https://bit.ly/3b7RJs1>



Fenêtre sur les réseaux

20 ans de gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec

Bref historique de la GIRE au Québec

Le Québec a célébré en 2022 les 20 ans de sa Politique nationale sur l'eau (PNE). L'adoption de cette politique marquait la mise en place officielle d'une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au Québec en soutenant financièrement et techniquement la création d'organismes œuvrant à l'échelle du bassin versant. Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), créé un an plus tôt, allait se voir attribuer la mission de rassembler les organismes de bassin versant (OBV) afin de favoriser la gouvernance de l'eau dans le cadre de la GIRE. Dès sa mise en place, la vision québécoise de la GIRE fut celle d'une gestion horizontale et concertée, favorisant la participation et la collaboration des acteurs de l'eau et des citoyens dans les processus de réflexion et de prise de décisions en gestion de l'eau.

Les OBV du Québec sont actuellement répartis sur 40 zones de gestion intégrée de l'eau, assurant ainsi le déploiement de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) sur l'ensemble du territoire du Québec méridional.



Un réseau en évolution

Au cours des 20 dernières années, le réseau des OBV a vu son mandat évoluer. À l'origine, son rôle reposait principalement sur l'élaboration d'un plan directeur de l'eau (PDE), sur sa mise à jour, sa promotion et sur le suivi de sa mise en œuvre, le tout en concertation avec les acteurs du milieu. Aujourd'hui, sa mission s'est élargie. Les OBV occupent désormais un rôle clé dans la mobilisation d'un réseau de plus de 900 acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la GIRE au Québec. En outre, un grand nombre d'entre eux participent à des travaux sur le terrain, contribuant ainsi à la conservation et à la restauration des milieux humides et hydriques.

En effet, les OBV ont dû s'adapter à de nouvelles réalités, notamment à travers l'adoption de nouveaux cadres réglementaires et l'évolution des changements

climatiques qui influencent de plus en plus les régimes hydriques, la disponibilité et la qualité de l'eau. Si, au départ, le réseau était surtout formé de biologistes et d'écologues, il compte désormais sur le savoir-faire d'experts en sciences sociales, communication, aménagement du territoire, géomatique, gestion, etc.

Le ROBVQ a quant à lui soutenu son réseau à travers sa croissance en s'assurant de le maintenir en première ligne dans les réflexions sur la résolution des enjeux de la GIRE. Il a favorisé la création de nouveaux partenariats avec les autres acteurs de l'eau, universitaires, associatifs, municipaux et économiques, tout en diversifiant les rôles d'accompagnement que peuvent désormais jouer les OBV dans l'application du cadre réglementaire entourant la GIRE au Québec.

Quel avenir pour la GIRE au Québec

Lors de la dernière année, les OBV du Québec se sont rassemblés afin de célébrer les 20 ans du ROBVQ et du réseau qu'il représente. Ce rendez-vous fut l'occasion pour les membres de se projeter et d'imaginer ensemble le réseau qu'ils souhaiteraient voir dans 20 ans.

Les OBV souhaitent ainsi que leur rôle dans la gestion de l'eau au Québec soit davantage reconnu et que les PDE soient mieux intégrés dans les décisions et stratégies des acteurs de l'aménagement du territoire. Ils jugent notamment nécessaire de renforcer des liens avec les acteurs municipaux et les différents ministères provin-

ciaux, en plus de stabiliser la structure de leur organisation. La bonification du soutien technique et financier offert aux OBV demeure également au cœur des préoccupations du réseau. Le soutien gouvernemental devra s'harmoniser aux efforts que devront déployer les OBV du Québec pour soutenir et accompagner les usagers de l'eau à s'adapter aux nouveaux enjeux de la gestion de l'eau, reliés notamment aux impacts des changements climatiques.



Fenêtre sur les réseaux

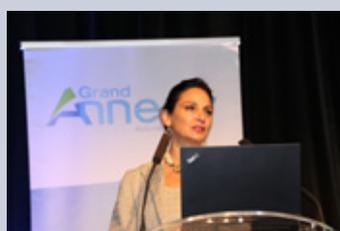
20^{ème} conférence internationale "EURO-RIOB" à Annecy (France)

200
participants

5 sessions
plénières

2 ateliers
sur l'eau en montagne

42 pays
représentés



Je trouve que le RIOB a un rôle extrêmement important à jouer, et il le joue d'ailleurs très bien, à plusieurs égards. En effet, en faisant travailler ensemble tous les organismes impliqués dans la gestion de l'eau, c'est un réseau qui stimule les collectivités territoriales à l'échelle nationale, à l'échelle européenne, et ensuite à l'échelle mondiale.

En tant que représentante de la Commission européenne, j'ajouterais que le RIOB a un rôle très porteur, crucial même, à jouer, en tant qu'organe capable d'expliquer de manière pédagogique les évolutions de la législation européenne sur l'eau. Et en ce moment, beaucoup de réformes législatives ont un impact sur la gestion, la qualité et la quantité de l'eau.

Je concluais en rappelant la facilitation des contacts humains que permettent les réunions du RIOB, le développement d'une confiance qui s'est établie entre hommes et femmes qui travaillent pour une gestion plus durable des eaux.

Veronica Manfredi

Directrice "Zéro pollution" (ENV.C) de la Direction Générale de l'Environnement (DG ENV) et Présidente de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)

La 20^{ème} édition de la conférence internationale Euro-RIOB organisée par le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité, sur le thème des Directives européennes sur l'eau, s'est tenue à Annecy du lundi 26 au jeudi 29 septembre 2022. Après les éditions 2020 (en ligne) et 2021 (hybride) très contraintes par le contexte de pandémie, elle a marqué le retour à un format 100% présentiel. Entourés d'eau, entre les sommets des Alpes comme écrin du lac d'Annecy enfin soulagé d'une longue sécheresse par les fortes pluies qui se sont providentiellement abattues sur la ville pendant la durée de la conférence, 200 participants issus de plus de 30 pays ont pu échanger sur la mise en oeuvre des directives européennes liées à la gestion des bassins hydrographiques, au fil des sessions et ateliers, mais aussi se rencontrer ou se retrouver lors de moments de convivialité et lors des visites techniques et culturelles.



L'atelier de travail « Eau en montagne », d'autant plus bienvenu pour cette conférence organisée en Haute-Savoie, département français marqué par ses montagnes et lacs, a permis des échanges sur :

- L'adaptation aux changements climatiques (en Français uniquement) -
- La restauration des cours d'eau: un objectif européen à la croisée de plusieurs législations

En outre, cinq sessions thématiques ont été organisées du mardi au jeudi :

- Session I. Restauration de la continuité écologique
- Session II. Mobilisation et implication des usagers
- Session III. Bon état écologique, gouvernance DCE, grand cycle de l'eau
- Session IV. Coordination intersectorielle
- Session V. Coopération internationale et transfrontalière

Le fruit du travail conjoint des acteurs présents à l'Euro-RIOB a donné naissance à la **Déclaration d'Annecy** qui place l'eau au cœur des enjeux et des stratégies d'adaptation au changement climatique.

Pour faire face aux défis du partage, de la disponibilité et de la conciliation des usages de l'Eau, la Déclaration s'appuie sur 4 piliers :

- La gouvernance des bassins de l'Union européenne : redoubler d'efforts pour l'atteinte du bon état écologique.
Les futurs plans de gestion devront encore plus intégrer les initiatives du niveau européen, national ou des bassins. La mobilisation des organismes de bassin est indispensable pour impliquer tous les acteurs et les inciter à mieux gérer la ressource.
- La gestion participative : renforcer l'engagement des usagers et la coordination intersectorielle.

Depuis l'adoption de la DCE, elle doit obligatoirement être encouragée par tous les Etats membres pour tous les acteurs à divers niveaux de mobilisation, aussi bien au niveau national que transfrontalier. Elle suppose la concertation citoyenne et l'implication de tous au travers notamment des comités de bassin et répond donc aux principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

- La restauration de la continuité des cours d'eau : concilier les enjeux de sécurité hydrique, écologique et énergétique.

Cet engagement majeur, issu de la Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, contribue à l'atteinte de l'objectif de bon état fixé

Fenêtre sur les réseaux



par la DCE. Remplir cet engagement nécessite le développement de nouveaux outils techniques et scientifiques, mais aussi le partage de connaissances et de données existantes. La coopération, la coordination ainsi que les co-financements faciliteront l'atteinte de cet objectif.

- Coopération internationale et transfrontalière : promouvoir mondialement l'intérêt des législations et des outils de l'Union Européenne et de la Convention sur l'Eau d'Helsinki de 1992, sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux.

Cette coopération est rendue possible en grande partie par les organismes de bassin transfrontaliers européens, et par les projets et initiatives de coopération internationale entre l'Union européenne et les pays tiers.

Pour plus d'informations, les présentations de tous les intervenants sont à télécharger sur le site du RIOB :

<https://riob.org/fr/agenda/euro-riob-2022>

Cette année, en 2022, nous fêtons le 30ème anniversaire de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, adoptée à Helsinki en 1992. C'est un cadre unique, avec tout le matériel pour une gestion intégrée et coopérative des ressources en eau partagées, qui promeut la prévention des conflits, une utilisation durable des ressources, et aussi la protection des écosystèmes.

Depuis plus d'une décennie déjà, nous travaillons en très étroite collaboration avec le RIOB car nous avons les mêmes objectifs : le RIOB soutient les organismes de bassin, agents de la mise en œuvre de la Convention, en leur donnant une voix, en renforçant leurs capacités.

Nous avons ainsi créé ensemble en 2013 un réseau de bassins travaillant sur le changement climatique. Rassemblant maintenant 18 membres du monde entier (Europe, Afrique, Amérique latine, Asie, avec le Rhin, le Danube, le Dniestr, le Mékong, l'Amazone, le Sixaola, le Congo, le Sénégal, le Niger, entre autres), ce réseau permet l'échange de questionnements et de bonnes pratiques, pour aider les bassins à mieux s'adapter au changement climatique.

Sonja Koepfel

Secrétaire de la Convention sur l'eau, CEE-ONU

Brésil - La gestion participative de l'eau en tant que responsabilité de tous au cœur de la XXIV^e ENCOB

La XXIV^e réunion nationale des Comités brésiliens de bassin (ENCOB), qui s'est tenue le 22 août dans la ville de Foz do Iguaçu, au Brésil, a rassemblé plus de 1 300 participants en présentiel et 3 200 participants en ligne, qui ont échangé pendant quatre jours sur la gestion de l'eau dans le pays sur le thème : "La gestion de l'eau : la responsabilité de tous".

L'événement a été suivi par les représentants de 235 Comités de bassin installés dans le pays et a inclus une journée de formation promue par l'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANA), qui a permis à plus de 1 800 personnes de se qualifier de manière interactive.

Le programme a été élaboré à un haut niveau et les principaux thèmes abordés ont été les suivants :

1. adaptations et résilience au changement climatique,
2. utilisation rationnelle de l'eau, réutilisation et innovation technologique,
3. gestion et engagement participatifs, et
4. revitalisation des bassins versants.

La journée de formation s'est concentrée sur des sujets relatifs à la gestion des ressources en eau, tels que :

1. les plans de ressources en eau et le cadrage des cours d'eau,
2. les paiements pour les services environnementaux,
3. l'éducation environnementale pour la gestion des ressources en eau,
4. la gestion des conflits,
5. la gestion de l'eau et le genre, et
6. la gestion des eaux souterraines.

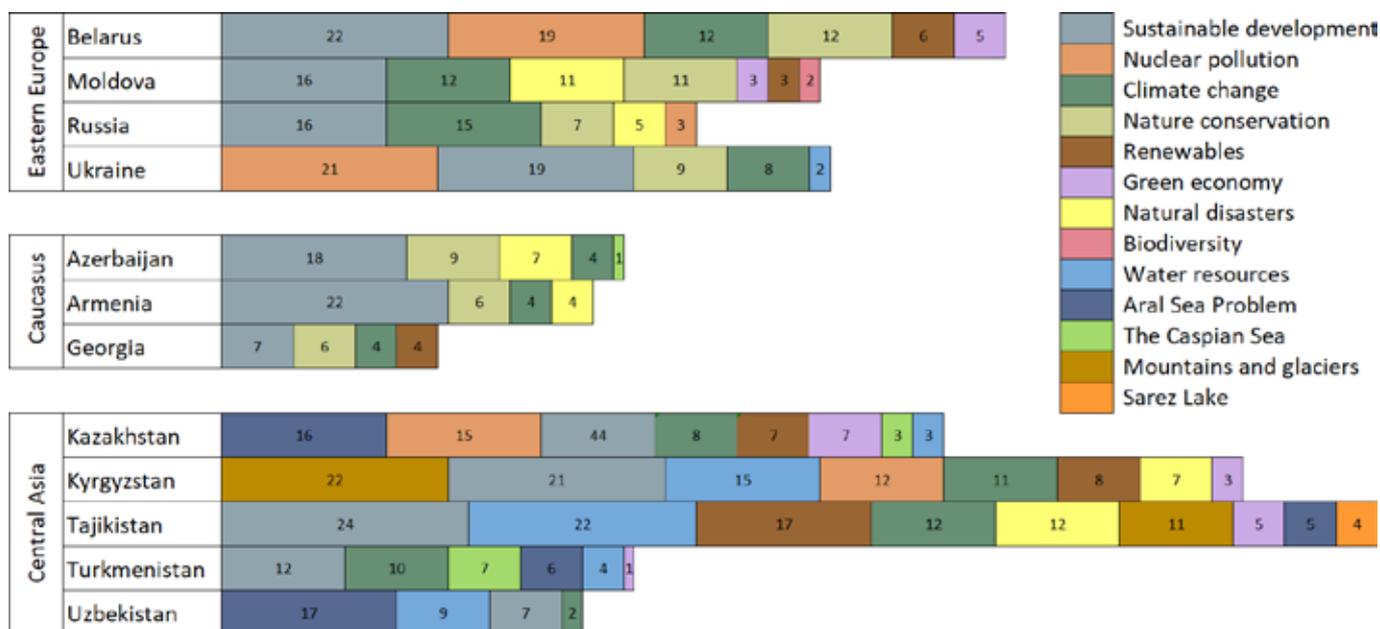


Cette réunion, promue chaque année par le Forum national des Comités de bassin, organisé par le Réseau Brésilien des Organismes de Bassin (REBOB), est le plus grand événement sur l'eau au Brésil et rassemble des représentants de la société civile, des autorités publiques et des usagers.

Le Forum National des Comités de Bassin, dont la mission est de promouvoir l'articulation de ces organes collégiaux avec les entités du système au niveau national, et le REBOB, dont l'objectif principal est d'intégrer toutes les actions et solutions réussies pour l'eau sur le territoire brésilien, cherchent avec l'ENCOB à renforcer la gestion participative et partagée de l'eau au Brésil.

Fenêtre sur les réseaux

Analyse de 30 ans de questions environnementales à l'ONU dans les pays de l'EOCAC



Dans le cadre du projet de la CEE-ONU « Soutien au Réseau des Organismes de Gestion de l'Eau russophones » financé par le Gouvernement de la Fédération de Russie, le Centre d'information scientifique de la Commission inter-États pour la Coordination de l'Eau (SIC-ICWC) a analysé les déclarations faites par les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale lors du débat général de l'AGNU (Assemblée générale des Nations Unies) au cours de la période de 1992 à 2020, en s'intéressant aux questions environnementales, en particulier aux défis environnementaux sur lesquels les pays ont attiré l'attention de la communauté mondiale et aux initiatives qu'ils ont promues.

Une cartographie a été établie par catégorie thématique pour chaque déclaration et chaque pays ; les priorités thématiques dans le domaine de l'eau, de l'environnement et de la coopération transfron-

tière ont été signalées par décennies (1992-2000), (2001-2010), (2011-2020) et pour la période d'analyse dans son ensemble (1992-2020) ; et les initiatives promues par les pays ont été identifiées. Les tendances communes ont été identifiées par pays et région afin de proposer des domaines de discussion prioritaires lors des réunions de l'EOCAC.

Tous les pays ont abordé les questions liées à la gestion et à la protection de l'environnement dans leurs déclarations, mais à une fréquence, à des périodes et à un niveau de détail différents. La Biélorussie, le Kazakhstan, la Russie, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et l'Ukraine ont attiré l'attention sur un sujet environnemental ou un autre depuis les toutes premières déclarations, tandis que l'Azerbaïdjan, l'Arménie et le Turkménistan l'ont fait plus tard. Les pays ont également soulevé le problème du développement durable et du changement climatique. La pollution nucléaire

(Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan et Kirghizistan), les catastrophes naturelles (Moldavie, Tadjikistan, Azerbaïdjan et Kirghizistan) et les gestions générales de protection de la nature (tous les pays d'Europe orientale et du Caucase), les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques individuels (pays d'Asie centrale) ont également été examinés fréquemment. Ces dernières années, l'économie verte et les énergies renouvelables ont connu un engouement croissant dans les déclarations.

Les documents de l'étude peuvent être consultés sur le site web de l'EOCAC :

www.ecca-water.net/content/view/25394/155/lang,russian/

Oygul Usmanova

Cheffe de Division, Centre d'Information scientifique de la Commission inter-États pour la Coordination de l'Eau (SIC ICWC)
avgoyg@gmail.com

Des nouvelles du réseau méditerranéen des organismes de bassin – REMOB

Depuis 2014, le REMOB agit en tant que Secrétariat de la stratégie sur l'eau en Méditerranée occidentale, 5+5. À ce titre, il a dirigé la 3e Conférence ministérielle sur l'eau 5+5 (mars 2022), lors de laquelle les ministres ont demandé l'élaboration d'un programme de formation pour la Méditerranée. À la suite de la conférence, le REMOB a présidé deux groupes de travail afin de discuter du contenu du programme de formation.

Par ailleurs, le REMOB participe régulièrement à des projets bénéficiant d'un financement, en tant que partenaire. Actuellement, le réseau prend part au projet MAGO (2021-2023), dont l'objectif est d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans l'agriculture en faisant appel à des systèmes participatifs, et en fournissant des services climatiques et des outils Web.

Le REMOB collabore également avec l'UNESCO dans le cadre du Child Project 2.1 (MedProgramme-PHI) organisant une formation de trois jours sur la gestion conjointe des eaux superficielles et des eaux souterraines dans les zones côtières, qui aura lieu en février 2023.



Fenêtre sur les réseaux

Le REBOB lance la Plateforme des Talents féminins pour l'Eau

Au cours de la XXIV^{ème} Rencontre nationale des Comités de Cuenca, qui s'est déroulée du 22 au 26 août à Foz do Iguaçu (PR), Lupericio Ziroldo Antonio, Président du Réseau brésilien des Organismes de Bassin (REBOB) et Secrétaire technique permanent du Réseau latino-américain des Organismes de Bassin (RELOC) a officiellement lancé la Plateforme des Talents féminins pour l'Eau, afin de présenter des femmes spécialistes et de faciliter ainsi le contact entre et avec les femmes impliquées dans les domaines d'intérêt les plus divers liés au secteur de la gestion des ressources hydriques et de l'assainissement, dans le but de promouvoir la parité hommes-femmes dans les instances collégiales telles que les comités de bassins hydrographiques, les groupes de prise de décision, les opportunités de travail, les conférences et les événements.

La devise « Ne laisser personne en arrière », visant à réduire les inégalités hommes-femmes, guide la

mise en œuvre des Objectifs de Développement durable de l'ONU (ODD – Agenda 2030), pour le développement écologique, économique et social durable à l'échelle mondiale, et est l'un des moteurs de la mise en place de cette plateforme qui englobera tout le territoire de l'Amérique latine.

La plateforme a déjà été récompensée, l'initiative ayant été considérée comme remarquable par le Partenariat mondial de l'eau (GWP), le Programme des Nations unies pour le Développement et d'autres institutions mondiales liées au suivi des avancées de l'ODD6 Eau propre et Assainissement, indicateur 6.5.1 Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, dont l'objectif inclut l'égalité hommes-femmes.

Le Réseau brésilien des Organismes de Bassin – REBOB Mujer, l'Agence nationale de l'Eau et de l'Assainissement de Base – l'ANA, l'Association brésilienne des Ressources en Eau – l'ABRHidro



et le Forum national des Comités de Bassin sont partenaires de l'initiative pour la mise en œuvre de la Plateforme des Femmes pour les Talents de l'Eau afin que celle-ci puisse se consolider dans un environnement de réseau permanent et actualisé, cette plateforme constituant une référence pour le Système national de Gestion des Ressources en Eau – le SINGREH en termes de parité au Brésil.

Pour accéder au contenu :

www.rebob.org.br

Le RAOB : Vers un leadership politique



La gouvernance des organismes de bassin en Afrique est en train de prendre un nouvel élan. Le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB), en tant que plateforme africaine, est à la croisée des chemins dans la prise en charge de sa mission pour l'accès à l'eau pour tous les africains à l'horizon 2063 tel que c'est stipulé par l'Union Africaine. En effet, à travers son Plan d'Action ambitieux, il vise à faire des organismes de bassin des partenaires incontournables dans les politiques de l'eau en Afrique.

Le positionnement du RAOB est de remettre au cœur des politiques publiques à l'échelle continentale le débat sur les objectifs de développement durable, notamment l'objectif 6.5 qui traduit cette vision ambitieuse de la gouvernance de l'eau mais aussi est en droite ligne avec la Vision Africaine de l'eau 2025. C'est dans ce sens que le Plan d'Action 2020-2024 du RAOB intègre des domaines d'actions prioritaires qui prennent en compte des probléma-

tiques majeures comme la coopération entre les organismes de bassin, le renforcement de la plateforme de partage et de gestion des connaissances sur l'eau, le SADIEau, la mobilisation de ressources financières et l'autonomisation du secrétariat.

Avec la participation réussie au Forum Mondial de l'Eau qui a vu le RAOB mobiliser tous ces membres avec l'appui des partenaires comme la CIWA, la Coopération suisse, le leadership politique du réseau est en train de prendre une nouvelle tournure. En effet, l'Union européenne, à travers la TEI (Team Europe Initiative) a dégagé une enveloppe de 420 millions d'euros pour la gouvernance de l'eau en Afrique. Le RAOB a bénéficié de 3 millions d'euros dans cette somme qui lui permettront de développer son Plan d'Action mais aussi sa nouvelle stratégie 2025-2034.

Le Réseau a profité du dernier Forum Mondial de l'Eau pour tenir la réunion du Conseil qui a permis le renouvellement de son Bureau de Coordination avec l'élection du nouveau Président du RAOB, M. Sylvester Matem, Directeur Exécutif du NBI (Nile Basin Initiative), qui succède à Madame Judith Enaw, Secrétaire Exécutif de la CICOS.

Dans cette même logique, l'AFD en collaboration avec l'OiEau, est en train de finaliser un nouveau projet intitulé « Dynamisation des Organismes de Bassin Transfrontaliers africains pour une gestion améliorée des ressources en eau dans un contexte de changement climatique » qui débutera en 2023. La Coopération Suisse ainsi que la BAD sont en train d'étudier les requêtes de financement introduites par le RAOB.

En termes de communication, le RAOB a participé à différents événements comme la conférence internationale sur les écosystèmes avec l'OSS, l'Atelier de partage d'expériences sur la plateforme des usagers de l'eau avec ACMAD et la Semaine mondiale de l'eau.

C'est dire donc que le RAOB emprunte un nouveau chemin vers un leadership africain dans le domaine de l'eau en Afrique en parfaite collaboration avec l'Union Africaine et l'AMCOW.

Pour atteindre les Objectifs du Développement Durable, de préservation de la biodiversité (Aïchi et cadre mondial post-2020) ou s'adapter au changement climatique, les solutions techniques existent. Elles doivent cependant s'appuyer sur une gouvernance solide, notamment à l'échelle des bassins :

- Comment mettre en œuvre une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) opérationnelle ?
- Comment décloisonner et mettre en cohérence les politiques publiques fortement interdépendantes dans les domaines tels que l'eau, la santé, l'environnement, l'agriculture, l'énergie, l'aménagement du territoire ou le développement économique régional ?
- Comment assurer une gestion conjointe des eaux de surface et des eaux souterraines ?
- Comment mettre en balance les bénéfices et les impacts négatifs des grands ouvrages hydrauliques en projet ?
- Quels cadres juridique et institutionnel mettre en place, et quels degrés de décentralisation accorder aux autorités locales ?

- Quelles modalités de gestion participative de bassin choisir pour que l'implication des parties prenantes soit non seulement une valeur à défendre (celle de la conciliation des différents usages de l'eau) mais aussi un facteur déterminant de l'efficacité et de la performance des politiques publiques (par l'émergence de diagnostics partagés ou encore l'appropriation des mesures considérées) ?

Il n'existe, pour aucune de ces questions, une réponse unique et universelle, valable partout dans le monde. La diversité (culturelle, politique, économique, sociale, climatique, etc.) de nos bassins hydrographiques est grande.

Il nous faut donc développer des solutions adaptées à ces différents contextes. L'échange d'expériences et de bonnes pratiques des quatre coins du globe peut nous y aider.

De l'Initiative de l'OCDE pour la gouvernance de l'eau à plusieurs niveaux, en passant par l'Amérique du Sud, l'Asie centrale, la Chine et l'Afrique, embarquez pour un voyage à la découverte d'initiatives qui réinventent la gestion des bassins !



La bonne conception et mise en œuvre de plans de gestion des ressources en eau à l'échelle des bassins dépend largement de la capacité à mettre en place un système de bonne gouvernance.

C'est vrai pour les bassins nationaux, mais c'est d'autant plus vrai pour les bassins transfrontaliers.

L'Organisation du Traité de Coopération Amazonienne (OTCA) est un forum intergouvernemental de coopération dans la région. Il s'est imposé comme le seul mécanisme en charge du développement d'une gouvernance régionale des ressources en eau.

Dans le cadre du projet Amazonas (OTCA/Agence de coopération brésilienne - ABC/Agence nationale pour l'eau et l'assainissement de base du Brésil - ANA), financé par le gouvernement brésilien et mis en œuvre par OTCA, les pays amazoniens ont convenu de renforcer la GIRE, de sensibiliser et de renforcer les capacités des parties prenantes sur les problèmes relatifs à la gestion de l'eau et d'améliorer la coordination intersectorielle.



M. Carlos Lazary,
Directeur exécutif, Organisation du traité de coopération amazonienne (OTCA)

Gouvernance

Moldavie - Solidarité Eau Europe mobilise la population sur le bassin de la Nirnova

Solidarité Eau Europe (SEE) – bureau européen du Secrétariat international de l'eau (SIE) – est présente en Moldavie depuis 2006. Elle y a mené de nombreuses initiatives, comprenant des actions de mobilisation de la société civile et notamment de la jeunesse, ainsi que des interventions ponctuelles sur des ouvrages d'eau et d'assainissement. La zone d'action du projet actuel est celle du bassin de la Nirnova, un territoire majoritairement rural comprenant 30 communes réparties sur deux régions (Hincesti et Nisporeni).

Dès 2016, SEE y a développé le projet « Accès à l'eau potable et l'assainissement dans les villages du bassin de la Nirnova », en appui à la structuration de la gouvernance locale de l'eau, afin de favoriser une dynamique de développement terri-

torial pensée non plus à l'échelle des communes individuelles, mais dans une logique de bassin.

A cette fin, SEE intervient à 3 niveaux :

- 1) la mise en place d'outils de gouvernance au niveau des communes,
- 2) le soutien au processus d'élaboration d'un Master plan « eau et assainissement » à l'échelle du bassin,
- 3) la mobilisation de la société civile et du grand public.

Le projet porté par SEE a ainsi permis d'obtenir des avancées significatives en matière de développement d'une bonne gouvernance de l'eau sur le bassin de la Nirnova. Malgré un contexte institutionnel

moldave encore en construction, les maires sont volontaires pour travailler ensemble au développement de leur bassin et sont motivés à expérimenter l'intercommunalité.

Au regard de ces avancées, SEE compte ainsi poursuivre son action en Moldavie, notamment au niveau de l'accompagnement des élus par le partage d'expérience et d'expertise.

De même, et dans un contexte actuel marqué par la guerre en Ukraine et par une volonté affichée de la Moldavie de se rapprocher du modèle européen, SEE continuera de promouvoir un modèle de gouvernance basé sur les principes fondamentaux de démocratie et de solidarité, replaçant les autorités locales et la société civile au cœur de la gestion de l'eau.

Récents développements dans la gestion locale de l'eau au Kirghizistan et en Ouzbékistan



Au Kirghizistan, des associations d'usagers de l'eau (WUA) sont établies pour l'exploitation et la maintenance des systèmes d'irrigation locaux et les syndicats des WUA se consacrent à la gestion conjointe des principaux systèmes d'irrigation. Au fil des années, ils ont rencontré différentes difficultés pour remplir correctement leur mission. En 2021, les lois ont été modifiées pour accroître le rôle des collectivités locales dans le partage de la charge en assumant les responsabilités de la gestion des réserves en eau d'irrigation si ce sujet est considéré comme étant d'« importance locale ». Les WUA peuvent transférer la possession des systèmes d'irrigation et de drainage, ainsi que des installations d'eau aux mairies si elles le souhaitent. Les collectivités locales peuvent attribuer des fonds à l'exploitation et à la maintenance d'installations d'eau municipales, fournir une assistance aux WUA, transférer des installations d'eau municipales aux

WUA pour l'usage et la gestion ; coordonner avec la WUA les tarifs des services d'irrigation.

En Ouzbékistan, les associations de consommateurs d'eau (WCA) ont été créées principalement sur une base hydrographique ou sur la base d'autres conditions qui garantissent une gestion et un usage rationnels des ressources en eau.

Les résultats des WCA ont toujours été médiocres, rendus difficiles par une infrastructure obsolète, un manque d'équipements, un personnel sous-payé et des difficultés de collecte des droits. En 2022, les fonctions de gestion locale de l'eau ont été attribuées à de grands producteurs agricoles (grappes d'entreprises) en leur transférant des installations d'eau sur la base d'un PPP (Partenariat Public-Privé). Une partie des fonds prévus dans le budget

de l'État pour les coûts d'exploitation des installations d'eau seront affectés à un partenariat privé. D'autres usagers de l'eau concluront des contrats de fourniture d'eau avec les services d'irrigation des districts. Des unités de service spéciales sont établies dans les services d'irrigation des districts pour organiser la distribution d'eau, l'usage et la réparation des réseaux d'irrigation et pour fournir d'autres services. Bien que cela ne soit pas indiqué spécifiquement, les grappes d'entreprises et les unités de service spéciales semblent assumer les responsabilités des WCA.

Ces développements illustrent le passage à un rôle accru de l'État, des collectivités locales ou des sociétés privées dans l'amélioration de la gestion locale de l'eau. Cependant, il conviendra de veiller à s'assurer de la participation des usagers de l'eau dans sa gestion.

Mme Dinara Ziganshina

Directrice, Centre d'Information scientifique de la Commission inter-États pour la Coordination de l'Eau en Asie centrale
dinara.ziganshina@gmail.com



Gouvernance

10 ans de travaux de la plateforme Chine - Europe sur l'eau



Un Accord de coopération a été signé le 21 décembre 2009 entre le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (France) et le ministère des Ressources en Eau (Chine). Dans ce cadre, la France et la Chine ont lancé en avril 2011 un projet pilote de gestion intégrée sur le bassin du fleuve Hai, qui s'est décliné en 3 phases distinctes et une extension. Il s'est agi en particulier de tester l'application en Chine de certains mécanismes de gestion de bassin, de lutte contre la pollution des eaux et de protection des écosystèmes, mis en pratique en France depuis la Loi de 1964, ayant créé les agences de l'eau.

Après une première phase du projet (avril 2011 - mars 2012) pour développer une compréhension mutuelle du fonctionnement des institutions de bassin et des procédures et moyens qu'elles mettent en œuvre en France et en Chine, la deuxième phase (octobre 2012 - décembre 2015) a permis d'appliquer, sur le

sous-bassin de la Rivière Zhou (bassin de la rivière Hai) certaines méthodes françaises dont la pertinence a été identifiée lors de la première phase.

La troisième phase du projet (2016 - 2019) visait à capitaliser sur les efforts menés lors des phases précédentes. L'extension de l'accord de coopération jusqu'à mars 2021 visait la valorisation des résultats de la coopération auprès de nouveaux acteurs chinois.

Parallèlement, depuis 2012, les activités de la plateforme Europe-Chine sur l'Eau (CEWP), groupe de travail de l'Initiative européenne pour l'eau, se sont structurées et renforcées. La coopération bilatérale existante, la présence régulière (Missions et Volontaire International en Entreprise basé à Pékin) et les diverses activités de l'OiEau en Chine, alliées à un soutien permanent des services de l'État ont permis :

- d'assurer le suivi des activités de la CEWP, d'accompagner les services de l'État ou de les représenter lors des réunions stratégiques,
- de valoriser la coopération bilatérale existante au travers de la dimension européenne (le projet bilatéral est une composante fondamentale de l'instrument partenarial de la CEWP) et de fortement communiquer sur ses résultats dans différentes enceintes,
- d'asseoir le rôle de la France en tant que leader de la gestion par bassin,
- de mettre en œuvre un programme d'action en tant que pilote sur le thème « gestion par bassin et sécurité ».

**CHINA
EUROPE**
Water Platform

Outil de stratégie et d'animation pour les conseils de bassin : coopération entre la Colombie, l'Équateur et la France

La coopération institutionnelle et technique en matière de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) entre l'Équateur, la Colombie et la France se développe au travers deux programmes binationaux financés par l'agence de l'eau Adour-Garonne, dans le cadre de la loi Oudin-Santini. L'Office International de l'Eau y intervient en tant qu'opérateur technique des projets.

En Colombie, la coopération fait partie du programme technique et institutionnel pour la GIRE entre le ministère de l'Environnement et du Développement durable (Minambiente) au niveau national, et la Corporation environnementale régionale de Boyacá (Corpoboyacá).

En Équateur, la coopération est menée au niveau national par le ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition écologique, et déconcentrée dans la démarcation hydrographique de Manabí.

Les missions techniques réalisées dans ces deux pays ont permis d'instaurer une dynamique régio-

nale d'échange d'expériences avec la création d'espaces de travail, la planification de discussions sur le rôle, les forces et les défis de l'animation territoriale pour la gestion des ressources en eau.

Les ateliers et les sessions techniques mis en place ont rendu possible la réflexion autour d'un modèle d'animation de conseil de bassin, intégré dans le processus de planification de l'eau.

Pour assurer une bonne diffusion de ses résultats, un guide des bonnes pratiques d'animation et de planification des Conseils de bassin est actuelle-

ment en cours de co-écriture entre la Colombie, l'Équateur et la France afin de capitaliser ce partage d'expérience. Cet échange marque une consolidation des liens entre pays et facilite les partages d'expérience.

Par ailleurs, et dans une logique de continuité de ces divers échanges, le dialogue s'est ouvert en Colombie, sur les questions liées à l'eau et l'agriculture, la surveillance de la qualité de l'eau et assainissement et enfin la gouvernance et la planification des ressources en eau à l'échelle du bassin.



Gouvernance

Un manuel pour rapprocher les villes de leurs bassins

Le RIOB et l'IWA, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité et du Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), ont réalisé un **guide méthodologique** sur le renforcement de la gouvernance multi-échelles entre les zones urbaines et les bassins versants. Il a été conçu comme un moyen de soutenir la réflexion sur la ville durable déjà engagée, mais encore trop sectorielle et centrée sur les spécificités urbaines, sans atteindre l'optimisation requise en termes de coûts, de résilience des ressources en eau, de préservation de la biodiversité, de gestion des risques, etc.

Pour l'IWA et le RIOB, l'instauration d'un « **dialogue ville-bassin** » constitue un mécanisme permettant de progresser vers une gestion durable de l'eau, avec la mise en œuvre de solutions appropriées et durables pour une gouvernance multi-niveaux efficace des villes et des bassins.

Cette connexion vise enfin à améliorer la sensibilisation et la protection des sources d'eau à l'intérieur et au-delà des frontières urbaines, à maintenir la quantité et la qualité des ressources en eau et à se préparer aux impacts du changement climatique.

Ce guide « Ville-bassin » va continuer d'être développé en collectant davantage de « basin stories » et en le présentant à l'occasion des différents événements internationaux auxquels les deux structures prennent part.

Lire le manuel :

<https://bit.ly/3GUcwNL>

Développer l'économie bleue dans les villes

Dans le droit fil de l'approche villes-bassins développée avec l'IWA, le RIOB et l'OCDE, en collaboration avec plusieurs acteurs internationaux impliqués dans la promotion des villes durables, ont choisi de se pencher sur une **approche territoriale de l'économie bleue**, dans la perspective d'une démarche résiliente, inclusive, soutenable et circulaire dans les villes et les régions, en se fondant sur le programme de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau.

Une enquête mondiale a été lancée pour développer une base de connaissances sur l'état des lieux de l'économie bleue dans les villes et les régions, y compris les principaux moteurs, défis, menaces et impacts au niveau local, ainsi que les initiatives formelles à tous les niveaux de gouvernement.

Les réponses serviront de base pour :

- Un document d'orientation, qui a été présenté à la COP27 Climat à Charmel-Cheikh (novembre 2022).
- Des profils de villes et un document de discussion, qui seront présentés à la Conférence des Nations unies sur l'eau à New York, aux États-Unis (mars 2023).
- Un rapport de synthèse, qui sera lancé lors du 10ème Forum Mondial de l'Eau à Bali, en Indonésie (mars 2024).

Expérience de gouvernance à plusieurs niveaux publique-privée pour l'amélioration de la voie navigable partagée du fleuve Paraná



La gestion intégrée des ressources hydriques présente des défis qui impliquent non seulement une vision de durabilité impérieuse, mais aussi l'articulation politico-institutionnelle afin que les acteurs compétents travaillent de façon coordonnée et efficace.

Dans le cas des fleuves partagés, ou des fleuves internationaux, cette coordination doit respecter la souveraineté de chacune des nations riveraines concernant la stratégie y afférent définie par la politique de chacune de ces nations. Le tronçon partagé entre les Républiques d'Argentine et du Paraguay du fleuve Paraná est confronté à ce défi, ainsi qu'à d'autres. Les presque 700 km sur lesquels s'étend ce tronçon, depuis la confluence avec le fleuve Paraguay jusqu'à l'Iguazú, nécessitaient une intervention pour rapprocher ses gestionnaires des usagers et acteurs publics et privés liés à la navigation. Tous mettaient en avant la nécessité d'actualiser

les conditions et la potentialité de la navigabilité sur ce tronçon, de décrire ses problèmes et d'y répondre, de démontrer sa viabilité économique comme voie navigable régionale et de faire face aux difficultés critiques que présente cette voie. Ils ont principalement démontré l'urgence de trouver un outil de rassemblement des divers intérêts en jeu qui contribuerait à leur prise en charge de façon globale et articulée.

La Commission mixte argentino-paraguayenne du fleuve Paraná, a soutenu la démarche en s'appuyant sur sa conformation binationale et a créé, en 2019, le groupe de travail « Encarnación » (incarnation) pour l'amélioration de la voie navigable. Elle a ainsi démarré un travail, ininterrompu, d'institutionnalisation de la Gouvernance publique-privée de la voie navigable partagée qui a contribué à réduire

l'impact de l'étiage historique du Fleuve Paraná et à coordonner l'exécution des mesures nécessaires à son amélioration. Elle a notamment coordonné les travaux de dragage, de signalisation et de balisage, mettant en œuvre plus de vingt étapes critiques pour la navigation. L'expérience accroît la valeur de l'articulation publique-privée pour parvenir à des consensus et améliorer l'efficacité de la gestion globale de la voie navigable partagée du Fleuve Paraná.

Mme Teresa Rosa SALATINO,

avec la collaboration du Lic. Hector Enrique Guardo COMMISSION MIXTE ARGENTINO-PARAGUAYENNE DU FLEUVE PARANA
tsalatino@comip.org.ar/guardo@comip.org.ar

Gouvernance

La Gouvernance de l'eau au Sénégal



« Le SCGPE de la Somone est un outil de gouvernance innovant parce qu'il permet d'identifier de manière participative les actions à réaliser au niveau du bassin de la Somone pour aller vers une gestion concertée et durable de la ressource. C'est le premier comité à cette échelle qui échange sur l'avenir de l'eau dans cet espace. Des capacités sont en train d'être construites au niveau territorial et des actions concrètes pour améliorer l'accès à la ressource et sa durabilité sont possibles à court, moyen et long terme. »

Niokhor Ndour,
Directeur de la DGPRE

Le ministère de l'Eau et de l'Assainissement sénégalais mène depuis 2018 un projet pilote de mise œuvre d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans le bassin versant de la rivière Somone, via une coopération institutionnelle entre la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eaux (DGPRE) sénégalaise et l'agence de l'eau française Seine-Normandie, avec l'assistance technique de l'OiEau.

Composante centrale du projet, la gouvernance de l'eau se concrétise par la mise en place du premier cadre de concertation pour la GIRE au Sénégal : le Sous-Comité de Gestion et de Planification des

Eaux (SCGPE) de la Somone. Créé par une approche participative, il assure la solidarité entre les usagers et mobilise tous les acteurs concernés au sein de quatre conseils (collectivités territoriales, services techniques déconcentrés, usagers et organismes d'appui). Il a vocation à inspirer et à s'articuler de manière cohérente avec les futurs autres cadres de gouvernance du pays.

Depuis sa création avec l'arrêté du 27 janvier 2021, les membres du SCGPE, réunis en assemblées biennuelles, ont identifié et priorisé les grands enjeux liés à l'eau (de surface et souterraine) afin d'élaborer un Plan de Gestion des Eaux (PGE)

apportant une réponse à l'ensemble de ces défis. Les membres du sous-comité ont choisi de procéder via des groupes de travail spécifiques à chaque enjeu et composés de volontaires.

Animé par son secrétariat technique, le SCGPE de la Somone cherche aujourd'hui à proposer et appliquer des solutions concrètes afin de satisfaire les besoins présents et futurs des acteurs locaux.

Thelma Pellicer,
Représentante locale au Sénégal,
Office International de l'Eau
t.pellicer@oieau.fr

17^{ème} réunion de l'Initiative de l'OCDE sur la gouvernance à La Haye (Pays-Bas) (19-20 septembre)



L'Initiative de l'OCDE pour la Gouvernance de l'Eau est un réseau international multipartite de plus de 100 membres, dont le RIOB, qui se réunissent deux fois par an pour partager leurs connaissances et leurs expériences sur les réformes, les projets et les politiques de gouvernance de l'eau. Ce programme produit des conseils pour appuyer les gouvernements à engager des réformes effectives de leur gouvernance de l'eau et s'investit pleinement dans l'agenda international de la gestion de l'eau.

La réunion de La Haye, la première en présentiel depuis janvier 2020, a été l'occasion pour les membres de l'Initiative d'accueillir sa nouvelle présidente, Barbara Pompili. En tant qu'ex-Ministre française de la transition écologique et secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, actuellement députée à l'Assemblée nationale française, Barbara Pompili apporte plus de vingt ans d'expérience en politiques environnementales à l'Initiative. Elle prend le relai de Peter Glas, Commissionnaire Delta des Pays-Bas, qui a présidé l'Initiative depuis sa deuxième réunion en 2013.

Au cours de cette réunion, l'OCDE a proposé une nouvelle stratégie pour 2022-2024 basée sur la territorialisation de l'action pour une meilleure gouvernance de l'eau, soulignant l'importance des relations ville-bassin.

La réunion fut aussi l'occasion de préparer la contribution de l'Initiative à la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 et au 10^{ème} Forum mondial de l'eau.

Mettre en place une gestion intégrée des ressources en eau est toujours le résultat d'un processus sur la durée, nécessitant des réformes juridiques, institutionnelles, organisationnelles.

Une difficulté importante réside dans les besoins de financement.

D'un côté le financement de la gouvernance, car animer une politique publique de l'eau implique des dépenses, pour :

- le fonctionnement des institutions, parmi lesquelles d'éventuels organismes de bassin,
- le monitoring, la simulation, la prévision hydrologique, la connaissance des bassins en général, notamment à travers des Observatoires de bassin ;
- les processus d'élaboration de documents de planification ; etc.

D'un autre côté, le financement des études et des investissements dans les bassins.

Il est donc capital de prévoir et d'organiser le financement de ces deux volets. Or, les financements publics traditionnels sont de plus en plus contraints. Il est donc souvent opportun de rechercher des mécanismes alternatifs de financement, plus autonomes, - tant vis-à-vis des Trésors nationaux que de l'aide internationale - et plus durables.

Les projets menés par les membres du RIOB permettent d'explorer ces alternatives, telles que la finance Climat, l'appui des opérateurs privés, et la modulation ciblée des redevances des agences de l'eau.

« Nous devons augmenter le niveau de financement dédié à la gestion des bassins. Les bassins transfrontaliers de lacs, rivières et aquifères fournissent de l'eau douce à plus d'un milliard de personnes rien qu'en Afrique. Ces ressources en eau sont vitales pour l'agriculture, la pêche, l'énergie, le transport de marchandises, la biodiversité et l'environnement. L'Union Européenne et ses États membres, ainsi que l'Union africaine et l'AMCOW, lancent une nouvelle initiative phare sur la gestion des eaux transfrontalières en Afrique, avec un engagement financier de plus de 400 millions d'euros. En tant que « Team Europe », ils soutiendront la gestion des eaux transfrontalières en Afrique, pour l'intégration régionale et le développement. Cette initiative permettra d'exploiter le potentiel de l'eau, par la coopération et le partage d'expériences. Les pays européens et africains développeront ensemble des politiques stratégiques et des connaissances pour mieux gérer les ressources en eau face aux changements mondiaux tels que le changement climatique. Les investissements transfrontaliers dans le domaine de l'eau seront renforcés, pour favoriser la mise en œuvre d'approches de gestion intégrée des ressources en eau. En contribuant à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et à l'objectif de développement durable n°6, « Team Europe » fera de l'eau un vecteur de paix et de prospérité. »



Mme Marjeta Jager,
Directrice générale adjointe, Direction générale des partenariats internationaux
DG INTPA, Commission Européenne

Financement

Un opérateur privé et un financement pérenne pour le Service hydrologique du Congo-Brazzaville



À la demande de l'Agence française de développement (AFD) et du gouvernement congolais, l'Office International de l'Eau (OiEau) a réalisé depuis 2016 une étude de faisabilité et d'assistance pour un projet innovant de renforcement du service hydrologique de la République du Congo.

L'idée, toute à fait novatrice, consiste à recruter un opérateur international privé pendant une durée déterminée (5 ans) pendant laquelle :

- À la suite d'un diagnostic initial, il réorganise lors des premières années du contrat, le service hydrologique national, à travers des investissements et une amélioration des procédures. Les investissements porteront sur la mise en place ou la réhabilitation d'une trentaine de stations hydro-métriques, mais également l'achat de matériel et la construction d'un bâtiment pour le nouveau service. Le Système d'information hydrologique sera également réhabilité, avec des méthodes éprouvées de transmission et de gestion des données ;

- Il transfère les années suivantes son savoir-faire en exploitation et maintenance, tout en générant les revenus nécessaires à l'équilibre financier du fonctionnement du service hydrologique, assurant ainsi sa pérennité.

Le service hydrologique du Congo est géré conjointement par l'Institut National de Recherche en Sciences Exactes et Naturelles (IRSEN) et la Direction Générale de l'Hydraulique. Ils collaborent également avec le Groupement d'Intérêt Economique de Service Commun d'Entretien des Voies Navigables, dans le cadre transfrontalier global de la Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS). L'AFD accompagne également, les premières années, un plan de formation du service hydrologique pour renforcer ses capacités humaines. Le recrutement de l'opérateur privé est en cours avec l'assistance de l'OiEau, pour un démarrage de ses activités en 2023.

France - Le financement des actions des industriels pour la préservation de la ressource en eau

En matière de prélèvements et de rejets, les industriels ont fait d'importants progrès ces 40 dernières années. Il est possible d'aller plus loin encore, mais au prix d'investissements importants.

Les aides accordées par les agences de l'eau constituent une incitation pour les exploitants. En 1982, le Conseil d'Etat français a considéré que les redevances payées (qui serviront à distribuer les aides) aux agences étaient des impôts. Donc les aides accordées par les agences sont considérées par l'encadrement européen comme des aides d'Etat. Ce qui freine l'investissement.

L'encadrement européen limite les aides à 40, 50 ou 60 % du montant retenu du projet, en fonction de la taille de l'entreprise soumissionnaire. Depuis 2014, ce taux d'aide passe à 0 si les investissements ne sont pas achevés 4 ans avant la parution de normes européennes.

De quoi s'agit-il ?

La directive IED (Industriel Emission Directive) de 2010 impose la mise en œuvre de MTD (Meilleurs Techniques Disponibles) à certains secteurs d'activité (la liste évolue dans le temps). Ces MTD sont définies dans des documents sectoriels : les BREF (Best Reference). Les conclusions de ces MTD définissent des niveaux de performance associés aux techniques que ces documents détaillent. Lorsque les MTD sont révisées, les niveaux de performance définis dans les BREF passent du statut « d'objectifs » à celui de « normes ».

Problème

Les conclusions des MTD, prescriptives, sont publiées très peu de temps avant leur date d'application. Si un industriel doit investir pour respecter la norme européenne, voire aller au-delà, le fait que la norme soit finalisée très peu de temps avant l'obligation de sa mise en œuvre constitue un risque technique et financier majeur. D'autant plus s'il sollicite une aide de l'agence.

Comment remédier à cet écueil ?

Depuis la création des agences en 1964, et avant la décision du Conseil d'Etat, les redevances perçues par les agences n'étaient pas considérées comme des « taxes de toutes natures ». Si ces montants perçus redevaient de « vraies » redevances, les aides distribuées sortiraient du statut d'aides d'Etat.

Autre piste

Les MTD, qui fixent les normes, doivent être mises en application dans un délai de 4 ans après la publication des BREF. Si on considérait que l'entrée en vigueur des normes était la date d'application des MTD, et non la date de parution des BREF, les industriels auraient effectivement 3 ans pour réaliser les investissements nécessaires pour respecter ces normes, et pourvoir bénéficier des aides des agences.



Financement

Mieux appliquer le principe « pollueur-utilisateur/payeur » dans les redevances des agences françaises de l'eau

Le système des redevances perçues par les agences françaises de l'eau doit évoluer pour répondre aux enjeux environnementaux sur lesquels il veut agir. Un des principaux objectifs est d'en faire un outil incitant à la modification des comportements en appliquant le principe « pollueur/payeur » ou plus largement « utilisateur/payeur » en fonction de l'impact sur les milieux aquatiques.

La réforme des redevances pour pollutions et modernisation des réseaux de collecte domestique, en cours d'élaboration, en est une bonne illustration.

La redevance pollution est actuellement calculée sur les mètres cubes d'eau potable distribuée, ce qui ne donne qu'un lien indirect avec la pollution rejetée. Le projet de réforme introduit directement dans le calcul, basé sur le volume rejeté et non plus celui consommé, une modulation en fonction de critères

liés au fonctionnement du système d'assainissement, venant réduire le montant de la redevance en fonction de ses performances épuratoires.

Ainsi, les efforts de dépollution sont pris directement en compte dans le calcul de la redevance répondant à l'application du principe « pollueur/payeur ». La modulation intègre également les performances du dispositif de collecte des effluents pour inciter à son amélioration. La redevance pour modernisation des réseaux de collecte de la pollution est en conséquence supprimée. Ce nouveau dispositif a vocation à remplacer le système des primes pour épuration versées sous forme d'aide donc dissocié du calcul de la redevance.

D'autre part, pour tenir compte des enjeux de bonne gestion des réseaux d'eau potable et pour inciter davantage à lutter contre les fuites, le dispositif est

complété par une redevance « eau potable ». Elle sera modulée en fonction de la connaissance et de la gestion patrimoniale des réseaux de distribution, incitant ainsi à l'amélioration de leur performance.

Ce projet de réforme a fait l'objet d'une très large concertation avec toutes les parties prenantes. L'introduction de ces modulations, directement dans le calcul des redevances, vise à améliorer le caractère incitatif de cet outil fiscal et à respecter un des principes fondateurs de la politique des agences.



Concertation sur la mise en place d'une taxe pour la gestion du sous-bassin de la Vienne en France



Sur une superficie de 2.195 km² avec plus de 3.300 km de rivières et ruisseaux et 20.000 ha de zones humides pour 9 salariés, depuis le 1^{er} janvier 2020, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) est devenu un Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) ayant pour compétence principale la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. En septembre 2020, de nouveaux élus entrent en fonction et les contrats de milieux sont terminés et doivent être renouvelés. En parallèle, plusieurs communautés de communes réfléchissent à la mise en place de la taxe prévue pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette conjonction des calendriers a conduit à réfléchir différemment et conjointement la mise en œuvre des nouvelles stratégies d'actions et de financement avec 3 options :

1. définir le programme d'actions global, le chiffrer et mettre en corrélation les besoins de financement,
2. prendre en compte la participation actuelle de 3 € / habitant, et ajuster le programme d'actions avec ces moyens (360.000 € de fonds propres) ou,
3. trouver le bon consensus entre une augmentation juste, justifiable et acceptable par les populations et programmations.

La dernière option a été choisie. Le travail a donc consisté à définir, en concertation, de nouvelles orientations opérationnelles liant gestion de la ressource en eau et changement climatique, adaptées au territoire de socle granitique.

Avec 11 orientations proposées, chaque bassin versant a identifié ensuite ses priorités d'interventions par thème et par sous-bassin. L'ensemble du programme a finalement été chiffré et tous ces éléments ont été traduits sur carte intégrant dépenses d'investissement et de fonctionnement déduction faite des subventions éventuelles. Ces données représentaient donc les restes à charge pour la collectivité. Ensuite, basés sur les retours d'expérience et des simulations d'évolution des cotisations à 5 € / habitant, un jeu sérieux a été organisé avec les élus pour définir les priorisations d'intervention. Cette stratégie basée sur les délais réglementaires d'atteinte du bon état écologique et des efforts à conduire a permis de faire, par itération, un feed-back et de valider une augmentation de cotisations à 5 € / hab. et ainsi justifier la levée d'une taxe équivalente sur 5 communautés de communes.

Yoann BRIZARD,
Directeur, Syndicat d'Aménagement
du Bassin de la Vienne – EPAGE
brizard@syndicat-bassin-vienne.fr



Financement

Chine - Améliorer la santé de la rivière Mulan : un prêt de 200 millions de dollars de la Banque asiatique de développement

La rivière Mulan, petite rivière mais importante pour la province de Fujian (RPC), prend sa source dans le comté de Xianyou et se jette dans la mer de Chine orientale. Alors que la rivière Mulan était autrefois l'une des plus polluées de la région, le gouvernement s'est efforcé de promouvoir la conservation écologique, d'améliorer la qualité de l'eau et de réduire les risques d'inondation dans le bassin de la rivière.

Mais malgré les efforts du gouvernement, le bassin de la rivière Mulan reste confronté à des pénuries croissantes d'approvisionnement en eau, à des risques d'inondation permanents, à la perte des fonctions de l'écosystème et à une grave dégradation de l'environnement. Le changement climatique devrait entraîner des inondations et des sécheresses plus fréquentes et plus graves, causant davantage de dommages économiques et environnementaux malgré l'amélioration des infrastructures. Les forêts naturelles et les zones humides ont disparu ou se sont dégradées, privant la région d'une source essentielle de biodiversité. La qualité de l'eau de la rivière Mulan risque de continuer à se dégrader.

Conformément à la politique nationale, le gouvernement du comté de Xianyou (XCG) a dépensé en moyenne 1,14 milliard de CNY, soit 21 % de son budget annuel moyen en 2016-2020, pour l'amélioration écologique et la gestion de l'environnement (AEGE). Mais le budget du gouvernement est basé sur des projets et axé sur la réponse post-incident. Les investissements en capital dans l'AEGE restent insuffisants en raison de la disponibilité limitée des fonds et de l'absence de mécanismes de financement à long terme.

Le 29 août, la BAD a approuvé un prêt de 200 mil-



lions de dollars pour l'amélioration écologique intégrée et de gestion environnementale du bassin de la rivière Mulan. Le projet fera la démonstration d'une AEGE durable, comprenant :

1. le renforcement des institutions pour une gestion résiliente au climat du bassin de la rivière Mulan.
2. la promotion de solutions de financement durables
3. le développement des infrastructures naturelles et construites

Une caractéristique clé du projet est le pilotage d'un mécanisme de financement orienté vers le marché afin de générer des revenus durables pour financer les investissements dans l'AEGE dans le bassin de la rivière Mulan. Cela comprend l'établissement d'une méthode sur mesure de capture de la valeur des terres (LVC - land value capture) pour financer les investissements dans l'AEGE. L'évaluation

des ventes de terrains historiques le long du bassin de la rivière Mulan révèle que l'amélioration de l'AEGE augmente la valeur des terrains. Grâce à la méthode LVC, le gouvernement local peut identifier et conserver la valeur foncière ajoutée par l'AEGE.

Le projet soutiendra également une étude de faisabilité et la conception d'un fonds de conservation et de développement de la rivière Mulan à prendre en considération par le gouvernement local afin de créer des incitations et d'augmenter et de diversifier les investissements en capital dans l'AEGE intégrée.

En fin de compte, le mécanisme de financement pilote dans le cadre du projet vise à démontrer à la communauté financière au sens large que les investissements AEGE sont financièrement viables. Cela encouragera le financement privé, institutionnel et commercial des projets AEGE dans le bassin de la rivière Mulan et ailleurs.

Brésil - Application des ressources financières issues des taxes sur l'usage des ressources hydriques par financement remboursable : étude de cas des bassins des rivières Piracicaba, Capivari et Jundiá (PCJ)

L'utilisation des modalités de financement remboursable avec des ressources financières issues des recettes pour l'usage des ressources hydriques des rivières appartenant à l'Union, dans les bassins des rivières Piracicaba, Capivari et Jundiá (PCJ), a été rendue possible par la promulgation de la Résolution ANA 53/2020.

Le Comité de Bassin acquiert ainsi une gouvernance et une efficacité plus grandes dans l'application des ressources et dans la réalisation des objectifs fixés dans le Plan de Ressources hydriques, et donc, dans l'amélioration de la gestion des ressources

hydriques. Une étude a été réalisée sur l'histoire de la collecte et de l'application des ressources collectées dans les bassins, dans le but de démontrer que la quantité appliquée est très en-deçà de ce qui est nécessaire.

La référence théorique utilisée a été les études réalisées par l'OCDE pour l'Agence nationale des Eaux et de l'Assainissement de base, l'ANA, et l'étude ECOUENCAS réalisée en association avec la Fondation Agence du bassin du PCJ et le Bureau international de l'Eau. Ces études révèlent les fragilités de l'établissement des objectifs des Plans de Ressources hydriques et leur lien direct avec les montants perçus par la collecte, en plus de l'étude de la Banque mondiale sur la Politique des Ressources hydriques au Brésil et du travail de Patrick

Laigneau, hydrologue, sur le démarrage de la mise en œuvre de la collecte en France.

Par une simulation simplifiée du flux financier obtenu par le remboursement des ressources, il a été tenté de montrer qu'il était possible d'élargir les actions à entreprendre, permettant une meilleure gouvernance pour réaliser les objectifs du Plan de Ressources hydriques. Le but est, en conséquence, d'augmenter la sécurité de l'eau et la qualité de vie dans les villes des bassins du PCJ.

Pour lire l'article complet :

<https://agencia.baciaspcj.org.br/wp-content/uploads/Articulo-academico-Sergio-Razera-TCC.pdf>

M. SERGIO RAZERA,

Président Directeur de la Fondation Agence du Bassin PCJ
sergio.razera@agencia.baciaspcj.org.br

Financement

La finance climat au service du fleuve Sénégal



L'eau est au centre des débats sur le changement climatique et la COP21 tenue à Paris en 2015 a été suivie par plusieurs initiatives dont le « Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères » ainsi que les « Alliances mondiales pour l'eau et le climat ». En 2016, en préparation à la COP22, la communauté africaine a lancé l'initiative « Water For Africa » ainsi qu'un appel au nom de la justice climatique qui alerte sur la sécurité hydrique de la région : l'Afrique est aujourd'hui une des zones géographiques les plus vulnérables aux impacts du changement climatique, lequel compromet le développement et la stabilité du continent.

Le bassin du fleuve Sénégal, encadré par des régions semi-désertiques, est

partagé entre la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, pays membres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Dans un contexte de changements climatiques marqué par une élévation des températures moyennes et du niveau de la mer ainsi que par des épisodes de sécheresse et d'inondation plus intenses, la gestion intégrée des ressources en eau et le renforcement de la résilience du bassin sont des défis d'envergure pour la région. Cependant, les outils de gestion de la ressource et les moyens d'action de l'OMVS sont aujourd'hui encore insuffisants pour répondre à ces enjeux.

Le financement de la lutte contre le changement climatique est une priorité pour la France depuis la COP21. Dans cet effort pour réorienter les flux financiers vers des investissements en faveur du climat, une action a été financée entre 2019 et 2020 par l'agence de l'eau Adour-Garonne et mise en œuvre par l'OiEau avec pour objectif de faire émerger un projet ambitieux d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du fleuve Sénégal, en collaboration avec la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne.

L'incubation de cette initiative a porté ses fruits puisque le projet « *Strengthening the resilience of climate-vulnerable communities in the Senegal River Basin using a multi-hazard early warning system and enhancing adaptation capacity* » est aujourd'hui en cours d'instruction par le Fonds d'Adaptation sous le pilotage de l'Observatoire du Sahara et du Sahel. Ce fonds est un outil financier de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques alimenté, pour l'essentiel, par une taxe internationale mise en place par le Protocole de Kyoto.

Le financement du cycle de l'eau en Espagne

Le financement du cycle de l'eau en Espagne est basé sur le principe de la récupération des coûts et le principe du "pollueur-payeur". Ces principes sont appliqués aux trois niveaux administratifs de l'État espagnol, en fonction des compétences de chacun :

1. Au niveau des collectivités locales, les municipalités perçoivent une redevance qui couvre entièrement les coûts du cycle de l'eau en milieu urbain, à savoir le système d'approvisionnement en eau potable et le système d'assainissement. Cette redevance est généralement progressive en fonction de la consommation d'eau, de sorte que les gros consommateurs sont pénalisés.
2. Au niveau des gouvernements régionaux (communautés autonomes), une taxe affectée est perçue, dont le but est de financer la construction et l'exploitation des systèmes de traitement des eaux usées.
3. Enfin, dans la sphère du gouvernement de l'État, dont les compétences en matière d'eau sont exercées par l'intermédiaire des organismes de bassin (Confederaciones Hidrográficas), le financement s'effectue par quatre canaux :
 - 3.1. Grâce au système de recouvrement des coûts, les bénéficiaires des ouvrages de régulation (barrages) ou de distribution (canaux ou ouvrages hydrauliques) paient une redevance, appelée "canon de régulation" et "tarif d'utilisation de l'eau", pour couvrir les coûts de construction et d'exploitation de ces ouvrages.



- 3.2. Par l'application du principe du "pollueur-payeur", ceux qui effectuent des rejets dans le domaine public hydraulique paient une redevance, appelée "redevance de contrôle des rejets". Cette redevance est progressive de telle sorte qu'elle pénalise les gros volumes de rejets, les charges polluantes plus élevées et tient compte de la sensibilité du milieu récepteur.
- 3.3. Par la perception de redevances pour l'occupation ou l'utilisation du patrimoine hydraulique public (agrégats, arbres, pâturages, etc.) ou pour la production hydroélectrique.
- 3.4. Par le budget général de l'Etat, étant donné que :

- a) les organismes de bassin exercent d'autres fonctions dont le bénéficiaire est la société civile en général : planification hydrologique, fonctions de police de l'eau, contrôle de l'état des masses d'eau ou gestion des risques d'inondation.
- b) la Direction générale de l'eau applique elle-même des fonds du budget général de l'État pour des actions déclarées d'intérêt général de l'État et celles qui relèvent de sa compétence.

De cette manière est financé l'ensemble du cycle de l'eau en Espagne.

L'information a connu et connaît encore aujourd'hui de profondes mutations liées à l'avènement et l'évolution rapide des nouvelles technologies.

Cette révolution s'accompagne de grands défis : défi de la collecte, du traitement et de la valorisation des données ; défi du partage et du transfert des connaissances ; défi de la création, de la gestion et de l'interopérabilité de Systèmes d'Information et autres supports digitaux... Et surtout, défi d'en

faire des outils d'aide à la décision pour une bonne gouvernance de la ressource en eau et son environnement.

Le RIOB, à travers les actions et les projets portés par ses membres, accompagne ces mutations, partout dans le monde en s'adaptant aux contextes.

Dans un esprit d'intérêt général, le RIOB a à coeur de produire de l'intelligence collective, véritable source de performance et créatrice de valeur.

Nous avons besoin de mécanismes financiers durables pour construire et entretenir les réseaux de suivi des ressources en eau. Des redevances sur les prélèvements d'eau de surface et d'eau souterraine devraient être établies pour financer à long terme les réseaux de suivi des ressources en eau. Il s'agit d'un moyen efficace de renforcer les connaissances, de contrôler la demande en eau et, plus largement, d'améliorer la gestion des ressources en eau à l'échelle du bassin. En Thaïlande, grâce à ce type de systèmes financiers robustes, le suivi des niveaux des eaux de surface et souterraines, de la qualité et de la quantité de l'eau est assuré. Les données sont compilées dans une base de données qui peut être visualisée, téléchargée et partagée.

Mme Tussanee Nettasana,
Département des ressources en eaux souterraines,
Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement, Thaïlande

Coopération transfrontière et évaluation de la disponibilité de l'eau dans le bassin du fleuve Amu Darya

Actuellement, malgré la volonté politique, il n'existe pas de système de surveillance de l'eau correctement organisé dans le bassin du fleuve Amu Darya.

La pratique actuelle estime la disponibilité de l'eau réelle dans le bassin en utilisant le débit d'une section nominale en amont de la prise d'eau de Garagumdarya (canal du Karakoum). L'eau dans cette section est calculée par le débit mesuré au niveau de la section nominale de Kerki et des dérivations d'eau dans les canaux de Karshi (Ouzbékistan) et de Karakoum (Turkménistan). Les dérivations d'eau en amont pour le Tadjikistan et l'Ouzbékistan sont XXX en prenant en compte la régulation de débit par le réservoir de Nurek. Une estimation aussi complexe et grossière du débit du fleuve peut conduire à des erreurs d'évaluation de l'eau disponible dans l'Amu Darya et donc à une mauvaise évaluation des composantes du bilan hydrique, principalement des pertes en eau dans le fleuve et les réservoirs du complexe hydroélectrique de Tuyamuyun.

Afin de garantir des actions coordonnées des pays riverains relatives à la gestion du débit, des règles

pertinentes doivent être élaborées et acceptées. Sur la base de ces règles, une méthode commune d'évaluation de l'eau, ainsi qu'une méthodologie de calcul du bilan hydrique du fleuve pourront être proposées aux pays riverains et à l'organisation de l'eau du bassin (BWO) Amu Darya. Dans le cadre du contrat avec le ministère du Développement innovant de l'Ouzbékistan, la SIC ICWC mène une recherche sur le développement de règles électroniques de régulation du débit dans le bassin du fleuve Amu Darya, incluant également une solution aux problèmes mentionnés ci-dessus.

Pour obtenir des résultats visibles en matière de gestion de l'eau, il est important d'avoir une surveillance de l'eau unique à l'échelle transfrontière. Pour cela, les stations de mesure le long de l'Amu Darya doivent être améliorées et automatisées dans les sections clés en Ouzbékistan et au Turkménistan.

À l'issue de négociations entre le Turkménistan et l'Ouzbékistan, un accord historique sur la gestion, la protection et le bon usage de l'eau de l'Amu Darya a été signé entre les gouvernements des deux pays en



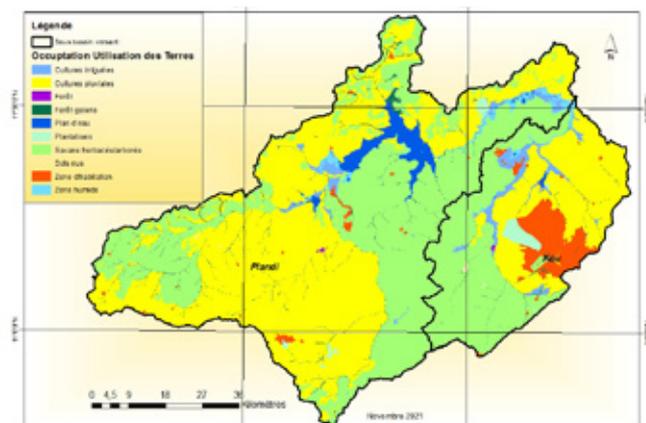
© DEMIS Mapsserver

juillet 2022. Selon l'Article 5 de cet accord, les pays ont accepté d'échanger des prévisions de débit et les données sur la situation hydrométéorologique dans le bassin de l'Amu Darya et d'automatiser conjointement les stations de mesure le long du fleuve.

M. Anatoliy Sorokin,

Chef de Division, Centre d'Information scientifique de la Commission inter-États pour la Coordination de l'Eau (SIC ICWC)
sag.sic.icwc@gmail.com

Imagerie satellitaire : inventaire et diagnostic des zones humides pour la GIRE au Burkina Faso



© Agence de l'Eau du Mouhoun ; Légende : Occupation des terres des sous-bassins du Kou et du Plandi.

L'OiEau accompagne depuis 2013 l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) pour la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), avec le concours technique et financier de l'agence de l'eau française Seine-Normandie (AESN).

L'une des composantes majeures de la coopération est l'appui à l'élaboration du SAGE prioritaire du système Sourou-Samendéni, selon une approche territoriale et opérationnelle.

A ce titre une étude diagnostic a été conduite en 2022, sur l'identification des zones humides des sous-bassins du Kou et du Plandi (situés dans le bassin du Mouhoun supérieur amont).

L'étude a consisté en une pré-localisation par imagerie satellitaire dudit sous bassin qui a permis l'identification de 18 zones humides. La valorisation des données obtenues a permis de réaliser le premier inventaire de ces écosystèmes. Les informations ont ensuite été vérifiées puis approfondies grâce à une enquête de terrain complémentaire.

Au Burkina Faso, les zones humides font face à de multiples menaces, parmi lesquelles la pollution de l'eau et des sols. La dégradation de ces écosystèmes fragiles est due à la croissance démographique, à l'augmentation anarchique des zones de production maraîchère et d'agro-sylvo-pastoralisme.

En mai 2022, un comité de suivi interinstitutionnel représenté par la direction générale de l'AEM, le Secrétariat Permanent pour la GIRE et le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable a été mis en place avec l'appui de l'OiEau.

Le comité s'est réuni à Koudougou pour valider les résultats de l'étude diagnostic et amorcer la planification de stratégies durables pour la préservation des écosystèmes fragiles. Des pistes de solutions ont collectivement été priorisées par les parties-prenantes : l'élaboration de plans de gestion intégrée des zones humides, la restauration et la protection des plans d'eau et des mares, le renforcement des capacités des usagers de l'eau et la sensibilisation des populations du Kou et du Plandi.

Connaissance

Une évaluation rapide de la diversité biologique et des services écosystémiques dans la région amazonienne



L'Organisation du Traité de la Coopération amazonienne (OTCA), dans le cadre de son Programme de Diversité biologique pour la Région du Bassin amazonien, coordonne un groupe pluridisciplinaire de plus de 100 experts de la Région afin d'établir une évaluation technique et scientifique de la situation de la biodiversité et des services écosystémiques dans la région amazonienne.

L'objectif de cette évaluation est de fournir des infor-

mations scientifiques et techniques disponibles sur l'état de la biodiversité et des services écosystémiques dans la Région amazonienne comme base afin d'orienter la prise de décision et les politiques publiques à de multiples niveaux envisagés par les divers acteurs et territoires amazoniens, notamment concernant différents instruments de planification territoriale et de conformité aux régimes juridiques et administratifs internes respectifs en tenant compte du contexte régional.

Cette étude est menée dans le cadre conceptuel et méthodologique de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), dont font partie tous les pays membres de l'OTCA. L'évaluation aura une approche globale et englobera les perspectives biophysique, économique, sociale et culturelle. Elle vise à soutenir la mise en place de l'Accord sur la Diversité biologique et s'alignera, dans la mesure du possible, sur les instruments de gestion de l'Accord et les processus socioenvironnementaux menés par des organismes des Nations unies, tels que le Programme des Nations unies

pour le Développement, le Programme des Nations unies pour l'Environnement ou le Programme alimentaire mondial.

L'évaluation prendra en compte les connaissances des peuples indigènes et des communautés locales de la Région amazonienne et analysera le rôle des institutions dans la détermination de l'accès, du contrôle, de l'attribution, de la distribution des composantes de la nature et de leurs contributions auprès des personnes. Elle se fondera également sur les études antérieures réalisées et celles en cours, tant au niveau du gouvernement que d'instituts de recherche, de réseaux de coopération technique régionale, d'organisation non gouvernementales et de l'académie.

Cette étude a démarré en 2021 et nous espérons qu'elle parvienne à son terme en décembre 2022.

Le projet du document technique de l'évaluation et le résumé destiné aux décideurs seront disponibles et pourront être soumis à des examens par des experts externes et faire l'objet de commentaires sur la plateforme de l'OTCA.

L'OiEau accompagne le Pôle Eau de Dakar dans son Atlas des grandes questions scientifiques



À l'occasion du Kick-Off Meeting du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau en 2019, l'initiative sénégalaise du Pôle Eau Dakar (PED) a été lancée. Ce PED cherche à promouvoir l'hydrodiplomatie et la paix en Afrique, via plusieurs piliers stratégiques, parmi lesquels le développement des capacités, des connaissances et des innovations.

C'est dans ce cadre qu'a été créé l'**Atlas des grandes questions scientifiques sur l'eau en Afrique de l'Ouest et du Centre**. Ce dernier fait un état des connaissances actuelles et passe en revue les grandes questions qui structurent la thématique de l'eau, depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle du bassin transfrontalier.

La valorisation des informations est au cœur des projets de coopération de l'OiEau, qui a choisi d'y partager son expérience via un chapitre **dédié à la gouvernance de l'eau dans les bassins partagés** du Niger, de la Volta, du Congo-Oubangui-Sangha, du fleuve Sénégal, du Mono et du fleuve Gambie. Ce chapitre met en exergue les spécificités d'une coopération transfrontalière, qui doit prendre en compte les différents cadres nationaux et la souveraineté des États sur leur ressource, les relations géopolitiques entre l'amont et l'aval, mais aussi le contexte de collaboration entre les différents États et les éventuels conflits historiques. Enfin, il revient sur l'importance de la diffusion et de l'échange des données relatives à l'eau entre les États, notamment via les Systèmes d'Information sur l'Eau (SIE). Ce chapitre permet d'illustrer la manière dont le dialogue entre les parties prenantes permet d'atteindre une gestion intégrée des ressources à cette échelle complexe.

L'OiEau a également co-rédigé un article dédié à la gouvernance locale de l'eau au Sénégal en présentant l'expérience pilote du bassin de la Somone.

Cet Atlas apporte donc une contribution majeure à l'accélération du niveau d'ambition autour de la GIRE en Afrique en facilitant la mutualisation et l'accès à l'information. Il a également pour ambition de définir des perspectives de recherche scientifique majeures.

L'OiEau est convaincu que cette initiative de partage des connaissances est essentielle et a exprimé tout son soutien dans la préface de l'Atlas.



Pour consulter l'Atlas :

<https://pole-eau-dakar.org/atlas-les-grandes-questions-scientifiques/>

Connaissance

Le 11^{ème} rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la Directive Assainissement est publié, grâce au SIIF-ERU

Les eaux usées représentent une pression majeure sur les eaux douces européennes. Texte de loi central dans la politique de l'eau de l'Union européenne, la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (ERU) de 1991 fixe le cadre d'action : il demande à chaque pays de fournir à la Commission européenne, tous les deux ans, et pour toutes les agglomérations de taille supérieure à 2000 équivalent habitant (EH), un rapport de mise en œuvre, avec des données sur la collecte et le traitement de leurs eaux usées.

Très riches, ces données sont utilisées pour évaluer la conformité des rejets en vue d'assurer une bonne protection des milieux aquatiques.

Afin de garantir une plus grande fiabilité des résultats et un meilleur accès aux données pour les experts et le public, l'OiEau a développé, depuis bientôt 10 ans, un outil internet appelé SIIF (Struc-

tured Implementation and Information Framework - Cadre de Mise en œuvre et d'Information Structuré) appliquant, de manière homogène et largement automatisée, des calculs adaptés à chaque pays. Prenant en charge toutes les données, il calcule également l'ensemble des informations et tableaux synthétiques présenté dans les rapports d'évaluation. L'OiEau a ainsi pu réaliser les rapports 8, 9, 10 et 11, et prépare le 12^{ème}, qui sera publié en 2024.

Le 11^{ème} rapport, paru en mai 2022, présente, grâce à 50 figures et 18 tableaux, la situation pour la collecte et le traitement des eaux usées, les investissements associés pour chaque pays, ainsi qu'une synthèse à l'échelle européenne. Réalisé avec les chiffres de 2018, il fait ainsi état de 617 millions d'EH traités dans presque 22 000 stations d'épuration, dont 504 millions d'EH avec un traitement

tertiaire, c'est-à-dire comprenant le traitement de la pollution carbonée mais également de l'azote et du phosphore.

Avec 83 % de conformité globale, mais jusqu'à plus de 45 millions d'EH restant à traiter correctement, la situation n'est pas encore totalement satisfaisante, malgré des investissements continus de la part des États Membres. Depuis 2012 les chiffres traduisent une amélioration globale de la collecte et du traitement des eaux résiduaires dans les villes d'Europe, tout en mettant en évidence des disparités régionales ou locales montrant la nécessité d'une vigilance constante pour assurer une collecte et un traitement efficace à long terme.

Le 11^{ème} rapport accessible ici :

<https://bit.ly/3MsmDdf>

Accueil d'une délégation bolivienne en France



Partenaire de la Bolivie depuis 2015, l'Agence Française de Développement (AFD) accompagne les politiques de renforcement des secteurs de l'énergie et de l'eau. Dans ce contexte de collaboration croissante, l'AFD finance, via le Fonds d'expertise technique et d'échange d'expériences (FEXTE), un programme d'appui aux politiques de gestion intégrée de l'eau en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de l'Eau (MMAyA). Ce programme de coopération est mis en œuvre par l'OiEau qui propose des activités de renforcement des capacités institutionnelles et des échanges techniques.

Dans ce cadre, l'OiEau a organisé en avril 2022 un voyage d'échange en France entre le Proyecto Multipropósito Misticuni (PMM) et la Société du Canal de Provence (SCP), en présence du vice-ministre bolivien des Ressources en eau et de l'Irrigation, du directeur de l'Eau et de l'Irrigation du Département de Cochabamba et du président de la société Misticuni.

Le barrage Misticuni est situé au cœur de la cordillère de Cochabamba et fournit de l'eau potable pour

l'aire métropolitaine ainsi que de l'eau pour l'irrigation et pour la production d'électricité. Il est géré par la société Misticuni qui est une entité de service public en cours de restructuration, notamment pour lui permettre également de distribuer de l'eau directement aux consommateurs. Cette transformation pose de nombreux défis en termes de modèle économique, d'organisation interne et de gouvernance.

Misticuni est un ouvrage unique en Bolivie. Le voyage en France a donc offert la possibilité aux parties prenantes de découvrir un autre exemple d'ouvrage multi-usages : le canal de Provence. Cet échange d'expériences avec la SCP et d'autres acteurs français de la gestion intégrée de l'eau (Régie des Eaux du Pays d'Aix, Commission Exécutive de la Durance, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance, etc.) a ainsi permis de renforcer les capacités institutionnelles et techniques des participants autour de différents thèmes de réflexion : accords sectoriels (énergie, eau potable, irrigation) et politique tarifaire, organisation et gouvernance des entreprises, gestion intégrée des ressources par bassin. La délégation a également visité le barrage de Bimont, près d'Aix-en-Provence, pour aborder les questions de surveillance et de maintenance, et s'est intéressée aux services de télégestion et d'appui à l'agriculture. La visite a finalement abouti à la signature d'un accord de coopération avec la SCP pour consolider ce partenariat.

Connaissance

Bio-Plateaux : mieux connaître pour mieux protéger les ressources en eau du plateau des Guyanes

L'initiative BIO-PLATEAUX a franchi un cap en 2022. L'engagement des partenaires de la Guyane française, du Suriname et de l'État d'Amapa au Brésil a permis des avancées concrètes pour renforcer la gestion des bassins versants transfrontaliers pilotes du Maroni et de l'Oyapock.

Dans un écosystème amazonien à la richesse exceptionnelle, les cours d'eau du plateau des Guyanes sont affectés par diverses sources de contaminations. Par exemple, les pratiques d'orpaillage illégal ou les déchets solides impactent fortement la qualité des fleuves. L'eau est pourtant un enjeu social fondamental, pour les usages domestiques, la navigation et les activités économiques.

Aussi, la fréquence des événements extrêmes dans un contexte de changements climatiques est un défi grandissant pour la gestion des risques partagés, en termes d'inondations comme d'étiage pour les populations et les milieux aquatiques.

Pour faire face à cet ensemble de défis en milieu transfrontalier, BIO-PLATEAUX promeut une démarche progressive, qui fonde la gestion intégrée sur l'amélioration de la connaissance partagée. Ainsi depuis 2019, de nombreuses activités ont été menées pour mieux se connaître, connaître les ressources en eau et faire connaître leurs enjeux. Elles ont consisté en la création de groupes techniques transfrontaliers et la réalisation de nombreux produits concrets (études, campagnes conjointes,



outils de sensibilisation, renforcement de l'instrumentation des bassins).

Le 29 avril 2022, les points focaux des trois territoires (l'Université Anton de Kom du Suriname, l'Agence Amapa et l'Office de l'Eau de Guyane (OEG)) ont officiellement annoncé avec l'OiEau le lancement de la préfiguration d'un Observatoire transfrontalier à horizon 2025.

BIO-PLATEAUX est soutenu par l'Union européenne au travers du Programme de Coopération INTER-REG Amazonie (PCIA), le Centre National d'Études Spatiales (CNES), la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), l'OEG, l'Office français de la biodiversité (OFB) et la Direction Générale des Territoires et de la Mer de Guyane (DGMT).

Disponibles sur la plateforme

www.bio-plateaux.org

Un diagnostic prévisionnel du bassin de la rivière Tunuyán (Argentine)

Ce diagnostic fait partie du processus prospectif stratégique appliqué au cycle hydrosocial et environnemental. La rivière Tunuyán traverse Mendoza, des Andes jusqu'à la rivière Desaguadero, et son bassin ne fait l'objet d'aucune étude prospective. La recherche en cours identifie des processus et des variables critiques qui façonnent des scénarios possibles. Son objectif est de fournir des éléments pour planifier de façon stratégique une gouvernance de l'eau qui valorise le capital naturel en n'oubliant personne.

L'exploitation du sous-bassin supérieur a généré une détérioration écosociale dans le sous-bassin inférieur. Pour le vérifier, des données descriptives juridiques, politiques et territoriales, environnementales, géographiques, climatiques, historiques et relatives au cadre de gestion de l'eau sont recueill-

lies. Différentes méthodologies sont utilisées, notamment, pour l'exploration et la hiérarchisation des variables critiques. De plus, ce diagnostic vise à établir les questions pertinentes suivantes : Est-il possible de réaménager la rivière ? Est-ce viable ? Est-ce utile ? Est-ce obligatoire ? Ces travaux tentent de démontrer l'efficacité de la prévision au service de la gestion environnementale stratégique des ressources en eau.

Ils décrivent, dans la partie méthodologique, la manière dont ils ont utilisé les outils et techniques de prospective pour identifier et regrouper les variables et facteurs clés de changement, établissant ainsi un ensemble de sept variables : le cadre réglementaire et institutionnel, politique et territorial, environnemental, démographique et social, hydrographique, climatique, économique, historique ; cela sera ana-

lysé plus tard, lorsque sera réalisée la prospective relative au bassin.

Ce diagnostic a été publié dans « Prospectiva y estudios del futuro Epistemologías y experiencias en América Latina » :

<https://cepcuyo.com/prospectiva-y-estudios-del-futuro-epistemologias-y-experiencias-en-america-latina/>

M. Luis Gabriel Escobar Blanco,

Directeur du Département de Prospective environnementale, hydrique et territoriale au Centre d'Études prospectives de Cuyo, en Argentine
luisgabrielescobarblanco@gmail.com



Dans un contexte de démographie croissante, de développement industriel et agricole, créant de fortes pressions sur l'eau, accentuées par le changement climatique, assurer la durabilité de l'accès à l'eau en qualité et quantité, garant d'une équité sociale et d'une efficacité économique nécessite d'avoir une vision stratégique et la définition de mesures de gestion.

La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est la réponse adaptée à ces problèmes.

Pour avancer progressivement vers une GIRE et aboutir à des changements dans l'utilisation de la ressource en eau, une approche globale et co-construite, avec l'enga-

gement des forces sociales, économiques et politiques, est nécessaire.

Après un état des lieux de la situation, l'identification des priorités et la définition d'objectifs, la mise en œuvre des solutions retenues doivent être coordonnées entre toutes les parties prenantes et les politiques.

Ce plan peut être plus ou moins détaillé selon la situation dans le pays mais il identifiera les étapes à plus long terme qui seront exigées pour atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

“ Nous sommes dans une situation d'urgence planétaire. Nous devons investir dans une planification environnementale à long terme pour relever les défis de notre temps. Nous devons accélérer la mise en œuvre de solutions technologiques, naturelles et sociétales. Au niveau de l'UE, nous encourageons en particulier l'inclusion de Solutions Fondées sur la Nature (SFN) dans les plans de gestion des bassins. Les SFN offrent de multiples avantages pour la nature, les gens et le climat lorsqu'elles sont planifiées à la bonne échelle. ”

Mme Florika Fink-Hooijer,
Directrice générale de l'environnement, Commission européenne

Planification

10 ans de coopération sur le bassin du Stung Sen au Cambodge

Le Stung Sen est un bassin versant du Tonle Sap au Nord-Ouest du Cambodge, choisi en 2012 pour être pilote dans l'établissement d'outils de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) adaptés au contexte cambodgien sur 3 volets : planification et gouvernance, connaissances et partage d'information, formations.

Le projet a permis la création d'un comité de bassin, appuyé d'un secrétariat technique et de groupes de travail thématiques se réunissant régulièrement pour mettre en œuvre la GIRE participative sur le bassin, être consultés, bénéficier de formations et participer au processus de planification.

L'appui à la création de contenu et au développement des connaissances sur les ressources en eau du bassin et des usages l'impactant a permis de caractériser le bassin, déterminer les enjeux liés à la ressource et définir un plan d'action.

Le premier cycle s'est conclu avec l'évaluation de

l'implémentation du programme 2016-2021, la préparation d'un tableau de bord et d'un rapport de synthèse accompagnés de guides compilant des connaissances sur le fonctionnement de la GIRE au fil des phases, et visant à faciliter la démultiplication de ces initiatives au Cambodge.

Depuis 2012, le bassin évolue rapidement en termes de développement territorial, d'occupation des sols et d'usages de la ressource. A cette dynamique s'ajoute la multiplication des initiatives nationales et démarches de coopération autour des thématiques liées à la gestion en eau (eau potable, irrigation, environnement), menées parfois indépendamment du projet Stung Sen et porteuses d'un fort potentiel pour les populations, mais qui se trouvent confrontées à l'enjeu de la coordination.

Face à ces évolutions, il est d'autant plus pertinent de poursuivre le renforcement des capacités et le soutien aux piliers de la GIRE, en mobilisant les instruments de connaissance, de gouvernance ou de



planification intégrée initiés durant cette décennie, comme atouts en réponse à ces nouveaux défis. Ils devront fournir des données et références, susciter l'appropriation des instances de bassin et renforcer l'harmonisation par la priorisation participative des usagers et autorités locales pour utiliser la GIRE comme boîte à outils renforçant la cohérence des mesures.

Planification pour la GIRE et participation des usagers de l'eau en Afrique de l'Ouest

L'OiEau accompagne, avec le concours technique et financier des agences de l'eau françaises, les projets de coopération institutionnelle pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) en Afrique de l'Ouest :

- Au Burkina Faso, entre l'Agence de l'Eau du Nakanbé et l'agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) depuis 2010 ; et entre l'Agence de l'Eau du Mouhoun et l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) depuis 2013.
- En Côte d'Ivoire, entre le ministère des Eaux et Forêts et l'AELB depuis 2021.
- Au Sénégal, entre le ministère de l'Eau et de l'Assainissement et l'AESN depuis 2018.

En mars 2022, l'OiEau a réuni au Sénégal l'ensemble des partenaires (plus de 30 participants) durant l'atelier sous-régional de partages d'expériences sur la gouvernance de l'eau et la planification par bassins hydrographiques.

Les parties-prenantes ont présenté leurs modèles de GIRE et processus de planification associés.



Photo de famille – représentants des délégations nationales, Lagune de la Somone, Sénégal. © OiEau

Les partages d'expériences ont permis d'illustrer les défis à surmonter en matière de concertation des usagers de l'eau mais aussi de mise en œuvre opérationnelle des outils de planification.

L'animation de tables rondes thématiques, puis la visite technique de la Lagune de la Somone (site classé RAMSAR) ont alimenté les discussions et favorisé le débat d'idées.

Si de nombreux défis demeurent concernant l'articulation des instruments de planification entre

échelles administratives et hydrographiques, de nombreuses pistes de solutions opérationnelles ont été identifiées pendant les travaux de groupes.

Le besoin de constituer et de financer une structure locale d'animation des instances de bassins a fait consensus entre tous les pays participants, afin d'améliorer la mobilisation des usagers de l'eau et de pérenniser la dynamique de concertation.

Les résultats de l'atelier sous-régional ont été restitués par les partenaires la semaine suivante, lors des sessions techniques de haut niveau organisées dans le cadre du Forum Mondial de l'Eau à Dakar.

Planification

Réactivation des échanges entre la MiRC et la MRC



© U.S. Embassy Vientiane

La Commission du fleuve Mississippi (MiRC), créée en 1879 par le Congrès américain, fournit des orientations en matière d'ingénierie des ressources en eau et des conseils stratégiques sur le bassin hydrographique du fleuve Mississippi qui couvre 41 % des États-Unis. La Commission du Mékong (MRC), créée par un traité en 1995 entre les quatre pays membres (Cambodge, Laos, Thaïlande et Vietnam), gère conjointement les ressources en eau partagées et le développement durable du Mékong.

Les deux bassins fluviaux sont très différents mais partagent de nombreux défis. En juillet, le MiRC a visité le Mékong dans le cadre de son partenariat avec la MRC (Sister River Partnership). La visite de 2022 a relancé, après une pause due

à la pandémie, les échanges annuels réciproques entre les deux commissions qui remontent à 2011. Le partenariat permet aux deux commissions de partager les meilleures pratiques et les leçons apprises en matière d'adaptation au changement climatique, de gestion intégrée des ressources en eau, de gestion de la sécheresse, de prévision des inondations, de développement de l'hydroélectricité et d'évaluation des impacts, de demande et d'utilisation de l'eau, d'agriculture et de sécurité alimentaire, d'amélioration de la navigation, de passage des poissons, de qualité de l'eau et de zones humides.

Grâce aux discussions et aux échanges officiels qui ont eu lieu au cours de cette visite réciproque, les commissions ont identifié les domaines suivants pour une collaboration et un apprentissage futurs : la gestion internationale des eaux transfrontalières, la formation à la sécurité des barrages, le développement de l'hydroélectricité, l'amélioration des prévisions et de la modélisation météorologiques, l'engagement du public, les opérations et la gestion des systèmes de barrages en cascade, ainsi que le partage et la gestion des données sur l'eau.

Un des points forts du voyage a été la visite du barrage de Xayaburi au Laos, un barrage hydroélectrique au fil de l'eau construit sur le cours inférieur du Mékong. La MiRC a visité le barrage pour la première fois en 2017, alors qu'il était en construction. Les commissaires ont également visité le lac Tonle Sap au Cambodge et se sont entretenus avec les dirigeants communautaires de Phat Sanday (un village flottant) sur leurs défis en matière d'inondation, de sécheresse, de climat et de sécurité alimentaire et hydrique.

Les deux commissions attendent avec impatience la prochaine visite du Sister River Partnership, lorsque la MRC retournera dans le bassin du Mississippi en 2023 !

Impulser une dynamique de préservation de la ressource en eau dans un territoire qui cherche son modèle de développement : le SDAGE de la Guyane 2022-2027

Après plus de deux ans de travaux participatifs et de concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau, le Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Guyane vient d'adopter son Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) pour le 3^{ème} cycle de gestion 2022-2027. Le district hydrographique guyanais qui se distingue des autres bassins français par sa situation géographique amazonienne, doit répondre à des enjeux singuliers de protection de sa biodiversité et de ses milieux aquatiques menacés par les pressions de l'orpaillage avec des contaminations marquées et très peu maîtrisées notamment dans le cas des exploitations illégales. Le travail mené en 2021 avec les opérateurs miniers a permis de se fixer des objectifs cohérents de préservation de l'état des masses d'eau et d'amélioration de l'état des masses d'eau dégradées (82 % des masses d'eau de surface en bon état écologique visé pour 2027). Le 3^{ème} plan de gestion de l'eau de la Guyane requiert ainsi un encadrement plus ferme de certains usages et activités identifiées comme impactantes (activité aurifère légale mais aussi assainissement, exploitation agricole et forestière...) et un renforcement des opérations de lutte contre le fléau de

l'orpaillage illégal. Veiller au principe de non-dégradation de l'état des eaux tout en conciliant du mieux possible le développement des usages de la ressource en eau est un véritable défi dans un district qui prévoit le doublement de sa population d'ici 2030. L'accompagnement des acteurs dans la mise à niveau des équipements de gestion de l'eau, la structuration des services d'eau et de façon générale pour la conciliation des usages sont autant de priorités et de dispositions inscrites dans ce nouveau SDAGE. Enfin, l'accentuation des phénomènes climatiques extrêmes durement ressentis des 2 dernières années, ainsi que les risques qui en découlent pour la vie sociale et économique doivent être rapidement mieux appréhendés. Le SDAGE du 3^{ème} cycle de gestion préconise la mise en place de dispositifs de connaissance et de surveillance adaptés aux échelles d'observation locales et régionales (plateaux des Guyanes ; bassin amazonien).



Rémi Boyer,
Chef de projets – Office International de l'Eau

Planification

Dynamisation des organismes de bassin africains, pour une meilleure gestion de l'eau : un projet ambitieux

L'Agence Française de Développement (AFD) et l'OiEau ont signé en décembre dernier, un accord de partenariat très ambitieux impliquant 7 bassins versants africains, pour une meilleure gestion de l'eau, dans un contexte de changement climatique.

Ce projet, qui a démarré en janvier 2023, pour une durée de 3 ans, s'inscrit dans l'initiative européenne Teams Europe Initiative regroupant des programmes phares qui "visent à produire des résultats concrets et transformationnels pour les pays ou régions partenaires", en lien avec des acteurs européens du développement.

Les bassins des fleuves Niger, Nil, Gambie, Congo, Sénégal, Volta et du Lac Tchad, seront au cœur du projet dont l'objectif principal est de favoriser une adaptation efficiente et pérenne aux effets du changement climatique.

L'OiEau assurera la gestion globale du projet, tout en apportant une assistance technique et institutionnelle aux Organismes de Bassin transfrontalier (OBT), afin de renforcer leurs capacités en matière de gestion intégrée des ressources en eau.

Ce projet s'articulera autour de 4 grands axes :

- **L'amélioration de la gouvernance des OBT**, leur organisation institutionnelle et la mise en place de nouveaux mécanismes de financement autonome et durable.
- **Le renforcement de systèmes d'information sur l'eau**, l'utilisation et la diffusion de leurs produits, ainsi que le développement d'outils d'aide à la décision.
- **L'appui à la planification stratégique des mesures et actions pour l'amélioration de la gestion des bassins versants**, ainsi que la programmation et la gestion d'infrastructures et aménagements à caractère transfrontalier, y compris ceux permettant la préservation des écosystèmes.
- **La promotion de nouveaux modes de partage d'expériences et d'échanges** entre les OBT et le Réseau africain des Organismes de Bassin (RAOB), membre du RIOB, créé par l'OiEau en 1994.

Ce projet aura recours à toutes les innovations qui permettront d'optimiser son impact.

Ainsi, il est lié à une actualité très importante en matière d'hydrologie spatiale, le lancement le 16 décembre 2022, de SWOT (Surface Water Ocean Topography), la 1^{ère} mission spatiale qui étudiera la quasi-totalité de l'eau à la surface de la Terre !

SWOT, est le dernier né d'un programme de satellites d'altimétrie satellitaire développé conjointement par l'agence spatiale française (le CNES), et l'agence spatiale civile américaine (la NASA).

Cette mission a été préparée par le groupe de travail SWOT créé en 2014 et animé depuis par l'OiEau, qui réunit des acteurs français de la recherche, institutionnels, techniques et opérationnels : CNES, IRD, AFD, IRSTEA, BRLi, CNR et CLS (voir ci-dessous).

Ce nouveau projet de dynamisation des OBT et de coopération transfrontalière s'inscrit dans la continuité de l'utilisation de l'hydrologie spatiale par les bassins pilotes des fleuves Congo, Niger et Sénégal, déjà menée.

SWOT : le satellite vigie des eaux à la surface de la Terre



Le 16 décembre, le satellite SWOT (Surface Water Ocean Topography) développé conjointement par l'agence spatiale française (CNES), et l'agence spatiale civile américaine (NASA) a été lancé depuis la Californie.

Fruit de 30 ans de coopération entre les deux pays, SWOT est la première mission spatiale qui recensera les stocks d'eau douce à l'échelle mondiale. Elle permettra également de mieux comprendre les dynamiques océaniques. Ses données seront essentielles pour permettre de mieux nous adapter et de mieux comprendre le changement climatique et ses conséquences sur notre planète.

Cette mission a été préparée depuis 2014 par le groupe de travail sur l'hydrologie spatiale SWOT, animé par l'OiEau, regroupant à la fois des acteurs de la recherche (CNES, IRD, IRSTEA), des acteurs institutionnels (AFD) et des opérateurs techniques privés (BRL ingénierie, CNR, CLS). Son objectif est de favoriser les échanges et de

concilier les visions des parties prenantes avec les besoins des utilisateurs, autour des technologies innovantes.

L'OiEau a été partenaire, de 2016 à 2019, d'une mission de préparation de SWOT appliquée au bassin du fleuve Congo, qui a combiné l'approche classique « in situ » et l'utilisation innovante de l'altimétrie spatiale, pour améliorer le suivi des ressources en eau et renforcer la mise en œuvre de la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) à la CICOS (Commission Internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha).

Un atout majeur pour une meilleure gestion de l'eau et une adaptation plus efficace au changement climatique.

Planification

Un partenariat OMM-RIOB pour renforcer les systèmes d'information sur l'eau

Courant décembre 2022, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le RIOB ont signé un protocole d'entente pour le développement d'actions visant

- au développement et à l'amélioration des systèmes d'information sur l'eau basés sur des données hydrologiques, utilisés tant au niveau national qu'au niveau des bassins, ainsi qu'à la promotion du partage des données ;
- à l'amélioration des prévisions hydrologiques, de l'évaluation et de la gestion des ressources en eau, à l'échelle régionale/transfrontalière.

Les actions prévues s'intéresseront à la conception de réseaux hydrologiques, à la collecte de données et à leur validation, notamment dans le cadre du programme SWOT (voir p. 32).

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, l'OMM a pour mandat d'établir une coopération internationale et de fournir une coordination et un soutien techniques pour la mise au point de produits et de services liés au temps, au climat et à l'eau.

Les ressources en eau dans le monde sont soumises à des pressions et la demande croissante ne fait qu'accroître ces pressions, tandis que le changement climatique accroît la variabilité du cycle de l'eau, provoquant un plus grand nombre de catastrophes liées à l'eau telles que les inondations, les sécheresses, les glissements de terrain, etc. et réduisant la prévisibilité de la disponibilité de l'eau et affectant la qualité de l'eau.

L'OMM a élaboré plusieurs outils et produits avec des experts du monde entier afin de soutenir l'hydrologie opérationnelle dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) :

MCH

Ce système de bases de données météorologiques, climatologiques et hydrologiques, gère les données d'observation de ses trois domaines éponymes sur une seule et même plate-forme à destination des Services Météorologiques et Hydrologiques Nationaux (SMHN). Il a été mis en œuvre dans une trentaine de pays depuis 2009.

En savoir plus :

<https://community.wmo.int/mch-meteorology-climatology-and-hydrology-database-management-system>

WHOS

Ce système d'observation fournit un cadre orienté « services », qui relie les fournisseurs et les utilisateurs de données hydrologiques, permettant l'enregistrement, la découverte et l'accès aux données.

En savoir plus :

<https://hydrohub.wmo.int/en/whos>

DWAT

L'outil d'évaluation dynamique des ressources en eau est conçu pour faciliter la planification et les politiques de l'eau. Il permet d'évaluer les changements d'utilisation des terres dans le bassin au fil du temps, ainsi que les impacts sur la disponibilité de l'eau dans le cadre d'une grande variété de scénarios, y compris le changement climatique. Cet outil est destiné à aider les acteurs politiques et les gestionnaires à identifier les défis actuels et futurs de la gestion de l'eau et à les comparer avec la disponibilité actuelle et passée des ressources, pour une meilleure planification et une gestion durable.

En savoir plus :

<https://public.wmo.int/en/water/dynamic-water-resources-assessment-tool>

APFM

Le Programme associé de gestion des inondations travaille avec plus de 30 organisations partenaires expertes pour aider les pays à mettre en œuvre le concept de gestion intégrée des inondations (IFM) dans le cadre général de la GIRE, principalement pour maximiser les bénéfices nets de l'utilisation des plaines inondables et minimiser les pertes de vies humaines et d'activités économiques. L'APFM fournit des documents d'orientation et renforce les capacités pour aider les pays à progresser dans l'approche IFM en pratique, aux niveaux local, national et transfrontalier.

En savoir plus :

www.floodmanagement.info

IDMP

Le Programme de gestion intégrée de la sécheresse fournit des conseils et des directives aux communautés, aux pays et aux régions touchés par la sécheresse.

En savoir plus :

www.droughtmanagement.info

MyDEWETRA

est un système web à code source ouvert pour la surveillance et la prévision en temps réel des risques naturels tels que les inondations, les glissements de terrain et les incendies de forêt. L'application est conçue pour être un point d'accès unique à une multitude d'informations et de données disponibles à l'échelle mondiale, régionale et locale, fournies par de multiples institutions et agences faisant autorité.

En savoir plus :

www.infomydewetra.world

FFGS

Le système de guidage pour les crues éclaircies est un projet phare destiné à fournir aux prévisionnistes opérationnels et aux organismes de gestion des catastrophes des produits d'information et d'alerte en temps réel concernant la menace de crues éclaircies à petite échelle. Il utilise des modèles hydrologiques et de précipitations télédétektés.

En savoir plus :

<https://public.wmo.int/en/projects/ffgs>

HydroSOS

est un outil destiné à aider les Services Météorologiques et Hydrologiques Nationaux à remplir leur rôle (fournir des produits hydrologiques pour une prise de décision éclairée). En outre, le système, étayé par le partage de données hydrologiques, les prévisions météorologiques et les informations sur les prévisions climatiques avec les avancées de la communauté mondiale de la recherche, soutiendra l'EWS4ALL (Early Warnings for All) et l'Agenda 2030 pour le développement durable et, en particulier, la communauté mondiale plus large dans le domaine de la gestion de l'eau.

En savoir plus :

<https://public.wmo.int/en/our-mandate/what-we-do/application-services/hydrosos>



« Nous attendons de l'étroite collaboration entre l'OMM et le RIOB qu'elle aide les décideurs, les communautés et les particuliers à mieux se préparer aux événements météorologiques, hydrologiques et climatiques, en particulier dans les bassins hydrographiques transfrontaliers. »

Hwirin KIM, Ph.D.

Cheffe de la Division des services hydrologiques et des ressources en eau (HWR) - Organisation Météorologique Mondiale



« Water is politics » : l'eau exige des réponses politiques



L'eau exige des réponses politiques, qu'il s'agisse de sécheresse ou d'inondations. Et dorénavant, « STOP IGNORING WATER » ! C'est la demande que Loïc Fauchon, réélu en décembre président lors de la 9^{ème} Assemblée Générale du Conseil Mondial de l'Eau, a adressé aux leaders politiques et aux décideurs économiques et sociaux de la planète.

« La situation de l'eau dans le monde reste très fragile, et cette difficulté est plus aiguë quand on a la responsabilité de partager l'eau pour les humains et l'eau pour la nature » a indiqué Loïc Fauchon. Le Conseil d'administration du CME aura pour rôle de mettre en œuvre une stratégie orientée sur la sécurisation de l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous, les nouvelles ressources en eau non-conventionnelles, les liens entre eau, énergie, santé, alimentation et éducation, ainsi que la prévention des désastres liés à l'eau.

Ces travaux s'intégreront à la préparation du 10^{ème} Forum mondial de l'eau qui se tiendra en 2024 à Bali en partenariat avec le gouvernement indonésien.

Pour accompagner la mise en place de cette stratégie, Loïc Fauchon a nommé comme Vice-président Éric Tardieu, Secrétaire Général du RIOB.



En 2024, le RIOB fêtera ses 30 ans. Il célébrera cet anniversaire notamment durant son Assemblée Générale Mondiale, prévue en octobre 2024 à Bordeaux, en France.

Il s'agit de renouveler le Plan d'Actions du RIOB autour de priorités resserrées. Il s'agit aussi de présenter une identité graphique modernisée, et un site Internet renouvelé.

Une première enquête a déjà été envoyée aux membres pour recueillir leurs avis sur les évolutions utiles. Dans les mois qui viennent, n'hésitez pas à nous faire part de vos envies, de vos souhaits d'évolution, de vos propositions de priorités pour le Plan d'actions du RIOB qui sera adopté, lors de son Assemblée Générale Mondiale, pour la période 2025 – 2027.

Participez à l'enquête :

<https://bit.ly/3j4SztZ>



Les Manuels du RIOB : des outils pour guider les acteurs de la gestion de la ressource

Initiée en 2009 et aujourd'hui riche de 11 titres, cette collection couvre une série de sujets convergents, pour aborder/traiter de la thématique de la gestion de la ressource en eau, sous différents angles.



Pour voir la liste complète des titres et les langues disponibles :

www.riob.org/fr/documents



Le RIOB vu par...



Interrogés lors de la 20^{ème} Conférence internationale Euro-RIOB, du 26 au 29 septembre 2022 à Annecy (France), des partenaires nous ont fait part de leur vision du RIOB et de ses apports à une bonne gestion de la ressource sur leur territoire.



Pour nous, en Slovénie, dans le contexte de l'Union Européenne et au-delà, le RIOB est une organisation très bien établie, qui partage les connaissances et les informations sur la gestion intégrée des ressources en eau dans toutes les parties du monde, avec beaucoup de succès. La Slovénie voit un fort potentiel de coopération avec le RIOB, car, au cours des cinq dernières années, elle est devenue très active dans la coopération transfrontalière sur l'eau, y compris à l'échelle mondiale. Nous allons en effet assurer la présidence, de 2024 à 2027, de la Convention sur l'eau de la CEE-ONU (voir p. 11)



Aleš BIZJAK

Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire - Bureau de la coordination de l'UE et des affaires internationales - Slovénie



Nous allons accueillir à Valence la conférence de l'EURO-RIOB 2023. Nous sommes, bien sûr, encore en phase de réflexion sur son programme, mais nous sommes particulièrement intéressés par deux thématiques : la prévention et la gestion des risques d'inondation, car nous disposons déjà de solutions, mais nous devons réfléchir collectivement à de nouvelles ; et puis les usages de l'eau dans l'agriculture et le traitement des eaux usées : comment améliorer l'efficacité de l'usage de la ressource dans ce secteur d'activités soumis aux lois du marché global ? Pour moi, le plus important réside dans le partage des problèmes et de solutions avec d'autres collègues européens, qui travaillent à l'échelle des bassins.



Miguel POLO CEBELLAN

Président de la Confédération hydrographique du Júcar (Espagne)



La Géorgie a entamé ses réformes en matière de gestion des ressources en eau, et, en novembre 2021, une nouvelle législation, entièrement conforme au cadre de la directive européenne sur l'eau et à d'autres directives européennes, a été adoptée par notre gouvernement. Nous commençons également à préparer nos plans et outils de gestion des bassins hydrographiques pour les rivières Equiri et Rioni. Le partage des expériences et des meilleures pratiques est donc très important pour nous.

Nous savons que le chemin est long, mais ces contacts bilatéraux et multilatéraux au sein du RIOB sont très, très utiles pour nous. La mise en réseau est une question essentielle.



Mia JAVAKHISHVILI

Département de l'environnement et du changement climatique - Ministère de la protection de l'environnement et de l'agriculture de Géorgie



L'Arménie est un pays riche en eau, mais il est important, pour favoriser le développement économique, d'assurer une bonne répartition entre tous les usages : l'eau potable, l'agriculture, l'industrie, l'énergie. Notre préoccupation actuelle est de disposer de données fiables, d'un système d'information sur l'eau qui permette à toutes les parties prenantes de gérer de manière efficace, en qualité et en quantité, les ressources en eau, de pouvoir prendre les décisions en toute connaissance de cause, avec des données sûres.

La présence de l'Arménie à l'Euro-Riob est aussi l'occasion de rappeler le lien qui existe entre notre pays et l'Europe : l'eau, et sa gestion démocratique, est une bonne approche pour montrer que l'Arménie est l'un des membres de la famille européenne.



Gayane GABRIELIAN

Vice-ministre de l'environnement. Ministère de l'environnement d'Arménie.



Nous pensons qu'il est très important pour notre bassin de partager des expériences avec d'autres bassins. De nombreux défis auxquels nous sommes confrontés en Amazonie sont également partagés par d'autres bassins. Tout le monde est à la recherche de solutions ! Le partage d'expériences est une aide très précieuse pour le renforcement des capacités, pour l'identification de nouvelles technologies et pour le partage de connaissances sur des expériences spécifiques dans la gestion de l'eau transfrontalière, qui est différente de la gestion nationale de l'eau. Des partenariats avec d'autres bassins et des actions communes pourraient être construits ensemble.



Mme Maria APOSTOLOVA,

Coordinatrice du programme d'actions stratégiques (PAS) - Organisation du traité de coopération amazonienne - OTCA

Perspectives et défis

Plan d'action de Dakar pour les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères



Le 9^{ème} Forum mondial de l'Eau organisé à Dakar du 21 au 26 mars 2022 fut le premier des forums à intégrer un segment politique de haut niveau dédié aux bassins. L'amélioration de la gestion des ressources en Eau pour l'atteinte des objectifs de développement durable font de cette gestion par bassin une priorité. Les organismes de bassin permettent cette gestion et la coopération par bassin apporte des bénéfices concrets aux populations grâce à une gestion conjointe et durable des ressources qui dépasse les frontières. Pour atteindre les objectifs, les organismes de bassin, accompagnés de tous les acteurs concernés, doivent accélérer la mise en œuvre des actions inscrites dans leurs plans de gestion de bassin.

C'est à l'occasion de ce nouveau segment que le **Plan d'Action de Dakar pour les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères** a été développé par le RIOB, la CEE-ONU, l'OMVS et la Confédération Suisse. Représentant un « blue deal » pour la sécurité de l'eau et de l'assainissement pour la paix et le développement, il a été adopté le 21 mars 2022 lors du segment dédié aux bassins. Il vise l'atteinte des ODD à travers la coopération, la planification, la définition d'un cadre juridique et institutionnel pour les organismes de bassin, et la recherche de financement innovants. Cinq engagements prioritaires le définissent :

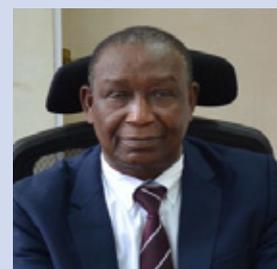
- Confirmer le rôle des organismes de bassin et leur efficacité au service de la sécurité de l'eau, de la paix et du développement durable.

Le Plan d'action a déjà obtenu le soutien politique de 75 organisations de 45 pays, des représentants de gouvernements, d'organisations internationales, de bailleurs de fond, d'organismes de bassin nationaux et transfrontières de fleuves, de lacs ou d'aquifères, d'autorités locales, de la société civile et du secteur privé.

- Valoriser l'impact positif et les résultats concrets produits par les organismes de bassin notamment en matière de développement économique et social, d'aménagements partagés et d'approche écologique.
- Renforcer la visibilité et les cadres institutionnels, notamment pour les bassins transfrontières
- Promouvoir les mécanismes de financements innovants et autonomes à l'échelle des bassins notamment transfrontières.
- Renforcer la planification et la gestion entre usages à l'échelle des bassins.

Retrouvez et signez le Plan d'action de Dakar ici :

www.riob.org/sites/default/files/2022-03/Plan%20daction%20Dakar%20VF.pdf



La participation du RAOB au FME de Dakar a été un franc succès en termes d'organisation, de participation, de prise en charge des membres, et d'animation et de communication dans le stand. On peut signaler le lancement, pendant le forum, de la TEI (Team Europe Initiative), une initiative de renforcement de capacités des acteurs africains de l'eau dans un contexte de changement climatique. La TEI a pour objectif, entre autres, le renforcement de la plateforme de coopération et de coordination africaine dans la gouvernance institutionnelle des eaux transfrontalières, les politiques continentales sur l'eau, la gestion intégrée globale, et la promotion des investissements

M. Sylvester MATEMU
Secrétaire Exécutif du Nile Basin Initiative, Président du RAOB

Perspectives et défis

Sécurité hydrique et biodiversité : deux initiatives ambitieuses

Accentuées par les effets indésirables liés au changement climatique, les menaces sur la ressource en eau (développement industriel non maîtrisé, urbanisation galopante, agriculture intensive...) s'accompagnent de menaces pour la biodiversité.

Instable dans sa disponibilité en quantité et dans sa répartition, avec un cycle marqué par de multiples interactions avec les écosystèmes, l'eau est en effet essentielle pour le maintien en bon état des milieux naturels et des espèces qu'ils abritent. Il est dès lors, important de ne pas séparer la gestion de l'eau de celle des écosystèmes terrestres.

La communauté mondiale de l'eau a pris conscience de cet enjeu et deux acteurs importants viennent de lancer des initiatives dans ce sens.



© CGLU Afrique

Déclaration Eau et Nature

Lancé~ lors du Congrès Mondial de la Nature, à Marseille (France) en septembre 2021, avec le Conseil Mondial de l'Eau (CME), le RIOB, et The Nature Conservancy (TNC), l'initiative « Pas de sécurité de l'eau sans sécurité écologique / Pas de sécurité écologique sans sécurité de l'eau » a pour objectif principal d'appeler à un dialogue renforcé et pérenne entre les communautés de l'eau et de la nature, pour rendre plus cohérentes les politiques de gestion de l'eau et de protection de la nature, et pour accélérer la mise en œuvre de Solutions Fondées sur la Nature (SFN). Ainsi, chaque signataire doit s'engager à œuvrer pour **une meilleure intégration des écosystèmes et de la biodiversité dans les activités du secteur de l'eau.**

« Avec plus de 80 signataires, dont des ONG environnementales comme The Nature Conservancy, des entreprises privées du secteur de l'eau, des organisations de la société civile et des agences gouvernementales du monde entier, cette Déclaration a réussi à unir diverses parties prenantes du secteur de l'eau. C'est exactement le type d'unité dont nous avons besoin pour faire avancer les choses.

Je suis impatiente de poursuivre sur cette lancée à l'approche d'événements tels que la COP 27 Climat et la conférence des Nations unies sur l'eau, où les enjeux seront encore plus importants. Notre objectif est d'intégrer le concept clé de l'interdépendance entre l'intégrité écologique et la sécurité de l'eau : nous ne pouvons pas avoir l'un sans l'autre. Et il n'est pas trop tard pour signer la déclaration "Eau et Nature».

Mme Erickson,

Directrice Générale en charge de la sécurité de l'eau - The Nature Conservancy (TNC)

Retrouvez la Déclaration :

<https://bit.ly/3b7RJs1>



Un plan d'action pour la sécurité hydrique

Lors du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Dakar, plus de 80 maires et gouvernements locaux et régionaux ont signé le **Plan d'action des maires, gouvernements locaux et régionaux pour la sécurité hydrique**, à l'issue de la Table ronde de l'OCDE et de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique) des Maires Africains pour la Sécurité de l'Eau.

Ce Plan d'action propose des mesures concrètes pour mettre en œuvre les 12 Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau adoptés depuis 2015 par près de 200 170 parties prenantes.

Ainsi, les maires et gouvernements locaux et régionaux reconnaissent :

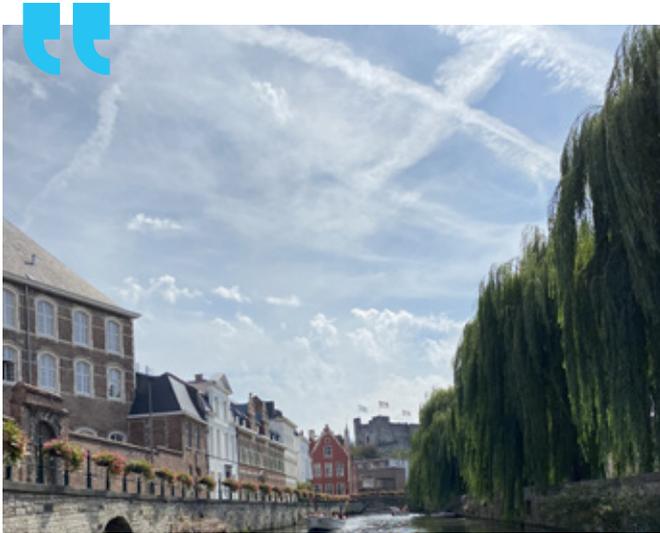
- leur rôle clé au niveau local pour impliquer les parties prenantes, et gérer l'eau à l'échelle fonctionnelle, en tirant parti de leur proximité avec les usagers de l'eau, les citoyens, les services publics, les entreprises, la société civile et les organismes de bassin ;
- leur rôle clé dans la conservation des écosystèmes naturels et la protection de des villes et territoires contre les inondations, la montée du niveau de la mer, la sécheresse et la pollution ;
- leurs prérogatives communes de politiques publiques en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène, quel que soit le niveau de décentralisation et d'organisation institutionnelle des pays ;
- leur capacité à tester, expérimenter et déployer des solutions innovantes pour des villes et des territoires résilients, durables, inclusifs, circulaires, moteurs de la croissance économique et de bien-être.

Retrouvez le Plan d'action :

<https://bit.ly/3zcgiof>



Commission Internationale de l'Escaut : Ode à l'alose feinte



Le 2 décembre 2002, par le Traité de Gand, la Commission Internationale pour la Protection de l'Escaut a été transformée en Commission Internationale de l'Escaut (CIE). Sa mission a été élargie, passant d'un rôle purement protecteur et veillant à l'amélioration de la qualité des eaux de l'Escaut à une mission qui envisage les objectifs de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE), suivie plus tard par la directive risques d'inondation. Et la zone géographique a également été élargie à une zone s'étendant du nord-est de Paris (avec la Somme) au sud-ouest de Rotterdam (lac de Grevelingen). En 2022, cela fera exactement 20 ans, le temps de regarder en arrière un instant, mais tout autant vers l'avenir.

De grands progrès ont été réalisés en termes de qualité des eaux de surface au cours de cette période : en 2000, lorsque la DCE a été votée par la Commission européenne, l'Escaut était encore largement un fleuve mort, pollué, contaminé et sans vie.

Une grande partie du travail a consisté à concilier les différentes mesures effectuées par les cinq services différents et à mettre en place un flux de données, transformées ensuite en cartes et tableaux de synthèse. La conclusion du récent Rapport triennal 2017 - 2019 est que le district de l'Escaut est l'un des districts européens où la quantité d'eau durable par habitant est la plus faible de toutes. Le nombre de points de surveillance est passé de 14 à 37, ce qui a permis d'obtenir des informations beaucoup plus nombreuses et de meilleure qualité. Chaque partie de la CIE a établi un protocole

pour garantir l'intégrité de l'échantillonnage. Les éléments de qualité physico-chimiques ont été mesurés mensuellement, analysés et comparés par des laboratoires certifiés ISO 17025. L'état chimique d'une masse d'eau est déterminé en fonction de la concentration de 41 substances pour lesquelles des normes de qualité environnementale (NQE) ont été définies au niveau européen. La qualité globale de l'eau dans le district de l'Escaut s'est nettement améliorée, mais l'état reste vulnérable, et le bon état et le potentiel permanent n'ont pas toujours été atteints. Des paramètres tels que l'oxygène, la matière organique, les nutriments et les métaux se sont nettement améliorés ; une lente amélioration a été observée dans le statut biologique, tandis que certains paramètres, tels que les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), restent problématiques. Les poissons, dont certains, comme l'alose feinte, n'avaient pas été aperçus depuis plus de 120 ans, sont retournés dans l'Escaut.

Malheureusement, en avril 2020 un accident particulièrement grave de pollution organique : l'équivalent de 3000 conteneurs de pulpe de betterave s'est déversé dans l'Escaut à Escaudoeuvres. Les niveaux d'oxygène ont immédiatement plongé à un niveau quasi nul : tous les poissons et toute vie nécessitant de l'oxygène ont disparu. Aucune alerte immédiate n'a été donnée car il s'agissait d'une pollution "organique" et non chimique, supposée n'avoir aucun impact sur les organismes vivants ou la navigation. Une fausse conclusion, malheureusement. Mais l'Agence flamande pour l'environnement (VMM) décide d'intervenir massivement en ajoutant de l'oxygène aux eaux de l'Escaut le 21 avril 2020. En coordonnant, avec la De Vlaamse, l'Agence pour la nature et les forêts, l'Institut de recherche sur la nature et les forêts, les services locaux d'incendie et de protection civile, Aquafin et Air Liquide, le déploiement d'aérateurs, et l'ajout d'eau supplémentaire, la pollution a été diluée et la mortalité massive des poissons d'Audenarde a pu être évitée. Des volontaires de Wallonie et de Flandre ont également aidé à transférer les poissons

survivants vers des eaux saines situées à proximité. Depuis, un nouveau système d'alerte et d'alarme pour l'Escaut a été mis en service et les procédures de travail dans les différents postes d'alerte principaux ont été renforcées.

En ce qui concerne les inondations, nous, dans le district de l'Escaut, avons échappé de justesse à la "bombe d'eau" qui a frappé nos collègues du district de la Meuse et du Rhin en juillet 2021, dont l'impact a été catastrophique. Des experts en hydrométrie de France, des Pays-Bas, de Belgique, du Luxembourg et d'Allemagne ont conclu qu'un tel événement, qui était statistiquement totalement en dehors des fourchettes, ne pouvait pas être prévu, mais que les modèles pouvaient être affinés, que les liens entre les services de prévision météorologique et les hydrologues des départements concernés pouvaient être améliorés, que des accords devaient être passés pour savoir qui pouvait annoncer quel code d'intervention et que les procédures d'alarme devaient être activées plus rapidement. La Flandre achève son Sigmaphan, lancé après les inondations de 1976, et fait maintenant du Hedwige-Prosperpolder une zone d'inondation contrôlée. Ces zones, qui peuvent se remplir en cas d'inondation ou d'intempéries, ont déjà fonctionné, y compris en juillet 2021.

Pour l'avenir, les efforts visant à améliorer la qualité des eaux de surface doivent être intensifiés. Une liste de nouvelles substances d'intérêt pour l'Escaut a été établie dans le but de les suivre. Récemment, les concentrations élevées de PFAS dans le sol et dans l'eau autour d'Anvers et dans le canal Gand-Terneuzen ont suscité un vif intérêt. S'attaquer à ces "substances chimiques éternelles" sera un défi majeur : on peut changer la forme de ces substances, mais elles seront toujours présentes. Les hydrologues devront de plus en plus tenir compte de l'impact du changement climatique : longues sécheresses et fortes pluies soudaines seront notre lot. Enfin, tous les efforts à consentir coûteront des poignées d'argent, alors que nous ne verrons les résultats des investissements que des décennies plus tard. Mais nous devons persévérer. C'est la leçon de 20 ans de Traité de Gand. C'est l'hommage que nous devons rendre à l'Alose feinte, qui, après 20 ans d'efforts, a décidé de revenir sur l'Escaut.



Leon Dhaene
Secrétaire général
Commission Internationale de l'Escaut



L'Organisation du traité de coopération amazonienne (OTCA)



Pouvez-vous nous présenter votre organisation et les principales questions que vous abordez ?

L'Organisation du traité de coopération amazonienne (OTCA) est une organisation intergouvernementale regroupant les huit pays de l'Amazonie : Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Guyana, Pérou, Suriname et Venezuela.

Elle est fondée sur un traité signé par les pays en 1978 dans le but de coopérer et d'avoir un dialogue politique sur les problèmes communs auxquels nous sommes confrontés en Amazonie.

Actuellement, l'OTCA travaille sur des questions qui correspondent à son Agenda stratégique institutionnel et au Programme d'action stratégique – PAS – que les pays ont établi en 2017, pour la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Spécifiquement dans le domaine des ressources en eau, cet Agenda se concentre sur le renforcement de la GIRE aux niveaux national et régional, sur l'adaptation institutionnelle au changement climatique et sur la gestion des connaissances, tout en se concentrant également sur le suivi régional des ressources en eau et des questions environnementales.

Partage de données et système d'information : quel travail spécifique faites-vous à l'OTCA ?

L'année dernière, l'OTCA a inauguré l'Observatoire régional de l'Amazone, situé à notre siège à Brasília. Il sert de centre de référence pour l'échange et le flux d'informations, entre les différents gouvernements, la société civile et les institutions de recherche universitaire des pays membres.

La structure de l'Observatoire est basée sur différents modules liés aux principaux thèmes de l'Agenda stratégique. Il existe un module pour les ressources en eau, les espèces CITES, les forêts, la biodiversité, les peuples indigènes, et bientôt le changement climatique.

Dans le cadre de cet Observatoire régional, nous disposons également d'un module spécifiquement dédié au suivi et au partage des données, pour lequel deux réseaux de surveillance régionaux fournissent des données : le réseau hydrologique amazonien et le réseau de surveillance de la qualité de l'eau en Amazonie.

Ces deux réseaux fournissent des données collectées dans les pays et par les pays, présentées dans l'Observatoire régional de l'Amazone. Les données fournissent également des informations à la « salle de situation régionale » pour les ressources en eau, qui fonctionne dans l'ACTO. Elle sera bientôt reliée à des « salles de situation régionales » similaires dans les pays avec le soutien du projet de mise en œuvre du PAS Amazone (OTCA/PNUE/FEM).

Nous travaillons à l'expansion de l'Observatoire afin d'inclure de nouvelles questions pertinentes pour le bassin. Nous voulons étendre la collecte et le partage des données et être en mesure d'intégrer des technologies plus avancées et innovantes pour compléter les données avec des données satellitaires ou l'hydrologie spatiale, car dans un bassin aussi vaste, plus de 6 millions de kilomètres carrés, vous ne pouvez pas seulement collecter des données sur le terrain ! Dans ce sens, nous explorons les possibilités de collaboration technique avec d'autres partenaires en Amazonie, dont l'IRD et l'OiEau.

Le bassin de l'Amazone est un cas d'école en matière de gestion des ressources en eau transfrontalières. Comment amener huit pays à travailler ensemble ?

Les pays se sont mis d'accord sur le Programme d'action stratégique, qui repose sur une vision commune de l'Amazonie, sur les principaux problèmes à résoudre dans le bassin. Parmi ces problèmes, le premier est la pollution de l'eau, puis la déforestation, la perte de biodiversité et, très importants, les événements hydrologiques extrêmes qui affectent le bassin dans tous les pays. Le changement climatique est un problème pour les communautés locales et l'approvisionnement en eau des villes voisines. L'érosion et la sédimentation affectent le bassin ainsi que les infrastructures qui y sont construites. Ces problèmes sont une préoccupation commune aux pays.



Mme Maria APOSTOLOVA,

Coordnatrice du programme d'actions stratégiques (PAS) - Interview réalisée lors de la 20^{ème} Conférence internationale Euro-RIOB - Du 26 au 29 septembre 2022 - Annecy (France)

<http://otca.org>

Données physiques

- Débit : 220 000 à 300 000 m³/s en saison des pluies.
 - Longueur : 6 992 km
 - Superficie du bassin hydrographique : 6 118 000 km²
 - Unités hydrographiques niveau 4 : 637
- Principaux affluents : fleuves Putumayo, Japurá et Negro (versant nord), Juruá, Purús, Madeira, Tapajós et Xingú (versant sud).

Risques hydro-climatiques

- 50% pour les inondations
- 19% à cause de la sécheresse
- 14% de glissements de terrain
- 11% par des glissements de terrain
- 4% par les feux de forêt
- 2% par des inondations torrentielles
- 0,3 % en raison du déficit hydrique et des coulées de boue

Biodiversité et écosystèmes

- Espèces endémiques :
- 30 000 espèces végétales
 - 3 000 espèces de poissons
 - 384 espèces d'amphibiens
 - 550 espèces de reptiles
 - 950 espèces d'oiseaux
 - 350 espèces de mammifères
 - 57 espèces de primates

Le RIOB en bref



ANNÉE DE CRÉATION

1994



STATUT

Association de droit français, sans but lucratif.



OBJECTIF PRINCIPAL

Soutenir toutes les initiatives en faveur de l'organisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au niveau des bassins versants des fleuves, lacs ou aquifères nationaux ou transfrontaliers, pour concilier croissance économique, justice sociale, protection de l'environnement et des ressources en eau et, participation de la société civile.



ORGANISATION

Cette plate-forme d'échange de connaissances et d'expériences est administrée par son Président et le Bureau de Liaison qui organisent le Secrétariat technique permanent assuré par l'Office International de l'Eau (OiEau). Son Assemblée Générale Mondiale a lieu tous les 3 ans. La Présidence du RIOB est assurée par le Maroc, depuis l'AG de 2019, et ce, jusqu'en 2022.



ACTIONS

Echanges d'expériences, jumelages, événements et partenariats (avec l'OCDE sur la gouvernance de l'eau, avec la CEE-ONU sur la coopération transfrontalière et l'adaptation au changement climatique). Mise à disposition de l'expertise du Secrétariat technique permanent assuré par l'OiEau : appui technique et institutionnel, formation, données et systèmes d'information.



RÉSEAU

192 Organismes-Membres (organismes de bassins, administrations gouvernementales chargées de l'eau, organisations de coopération bi ou multilatérale) et Observateurs Permanents dans 88 pays.



IMPLANTATION

7 réseaux régionaux, pour renforcer les liens entre les Organismes-Membres de pays voisins, développer les activités collectives du RIOB dans la région, organiser des activités communes d'intérêt général.



La « Lettre du RIOB » est éditée avec le soutien des Agences françaises de l'Eau, de l'Office français de la biodiversité et du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Directeur de la publication : Éric TARDIEU
Rédactrice en chef : Sabine BENJAMIN
Coordination éditoriale : Edouard BOINET - Didier DELAGE - Marjorie GERMAIN-LUPI
Traduction : Agence A.D.T. International
Maquette : Marion BARIL
Impression : Mediaprint



Secrétariat RIOB
Office International de l'Eau
21, rue de Madrid
75008 PARIS
FRANCE
☎ +33 1 44 90 88 60
✉ info@riob.org

N° ISSN : 1026-0331 - En ligne : 2310-5860

www.riob.org

